



Public
Health
Ontario

Santé
publique
Ontario

Rapport annuel 2017-2018

Protéger et promouvoir la santé de la population ontarienne



Public
Health
Ontario | Santé
publique
Ontario

Table des matières

Message du conseil d'administration	5
Faits saillants de notre rapport annuel 2017-2018	6
Survol de l'organisation	8
Respect de notre mandat	9
Sécurité de la population ontarienne	10
Pour un Ontario plus sain	14
Information et innovation	16
Perfectionnement professionnel et renforcement des capacités	20
Recherches pratiques en santé publique	23
Rapport sur les résultats et le rendement de 2017-2018	25
Statut des initiatives prioritaires du Plan d'affaires annuel 2017-2020 pour les principaux programmes, en date du 31 mars 2018	26
Plan d'activités annuel de 2017-2020 : engagements volumétriques	33
Rendement financier	38
Conseil d'administration	55
Annexe - Orientations stratégiques	57

Public
Health
Ontario | Santé
publique
Ontario

Message du conseil d'administration

Santé publique Ontario (SPO) est heureuse de présenter son rapport annuel 2017-2018. Ce rapport offre un portrait de nos activités et de nos réalisations au cours de l'exercice financier, un compte rendu des résultats clés obtenus jusqu'à présent et un aperçu de fin d'année de notre rendement financier.

La santé publique englobe un large éventail d'activités, et la protection de la santé des Ontariennes et des Ontariens exige la collaboration d'un nombre élevé de partenaires interdépendants. Chez SPO, nous fournissons des preuves scientifiques et conseils d'experts à nos partenaires et clients, c'est-à-dire le gouvernement, les professionnels en santé publique, les hôpitaux et les autres établissements de soins de santé, les laboratoires communautaires, les intervenants en santé de première ligne et les chercheurs, afin qu'ils puissent prendre des décisions et poser des gestes éclairés, anticiper les questions de santé émergentes et y faire face.

Présents dans toute la province, nous faisons la détection et le suivi des éclosions de maladies infectieuses et autres menaces pour la santé publique, effectuons les préparatifs requis pour y réagir, et intervenons au besoin afin de garantir la sécurité des Ontariennes et des Ontariens. Aux laboratoires de santé publique de la province, dont nous assurons le fonctionnement, nous effectuons chaque année des millions d'analyses de haute qualité pour nos clients de tout le système de soins de santé de l'Ontario, de façon à leur offrir le soutien et les diagnostics fiables opportuns dont ils ont besoin pour prendre les mesures cliniques et de santé publique nécessaires. Pour améliorer la santé des Ontariennes et des Ontariens, nous fournissons des données probantes sur de nombreuses questions d'intérêt comme les dépendances à l'alcool et aux drogues, les risques et la transmission d'infection, les dangers environnementaux, les maladies chroniques et la sécurité alimentaire. Afin d'orienter la planification, l'action et les politiques relatives à la santé publique, nous créons à partir de données des ressources interactives qui facilitent la compréhension des renseignements sur la santé aux échelons local et régional. Nous menons aussi des recherches appliquées pertinentes en santé publique, qui ont une influence sur le secteur.

En 2017, SPO a célébré le 10^e anniversaire de sa loi constitutive, la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*. C'est sur cette loi que reposent nos activités de protection et de promotion de la santé de la population ontarienne et de soutien aux efforts de réduction des iniquités en matière de santé. À titre de centre indépendant de soutien et de conseils scientifiques et techniques, SPO joue un rôle crucial au sein des systèmes de santé publique et de soins de santé de l'Ontario en assurant la liaison entre le secteur de la santé et d'autres secteurs ayant une influence sur les grands facteurs déterminants de la santé.

Nous sommes fiers de ce que SPO a accompli au cours de la dernière année. Dans tout ce que nous faisons, nous sommes déterminés à agir comme gardiens responsables des ressources nous étant confiées. Au nom du conseil d'administration, nous remercions notre équipe de direction et notre personnel pour leur dévouement envers la prestation continue de programmes, de ressources et de services pertinents, opportuns et de haute qualité à nos clients.

Nous serons heureux de miser sur les progrès accomplis jusqu'à présent pour continuer d'apporter une contribution essentielle à l'amélioration de la santé de la population ontarienne.



Robert Kyle
Président, conseil d'administration



Linda Rothstein
Vice-présidente, conseil d'administration

Faits saillants de notre rapport annuel 2017-2018



2 373

activités de soutien scientifique et technique achevées en réponse aux demandes de clients

C'est avec plaisir que nous présentons ici certains faits saillants de nos activités et réalisations, décrites plus en détail dans le corps du présent rapport. Le mois de juin 2017 a marqué une étape importante pour SPO, soit le 10^e anniversaire de l'adoption de la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*, laquelle a mené à la création de Santé publique Ontario en juillet 2008. SPO continue de miser sur les importantes réalisations faites depuis pour fournir des informations, des données et des conseils pertinents, fiables et opportuns visant à faire progresser la santé publique en Ontario, aux échelons local et provincial.

Sécurité de la population ontarienne : En collaboration avec nos partenaires du gouvernement, de la santé publique et des soins de santé, nous protégeons la santé des Ontariennes et des Ontariens. Afin de suivre, de détecter et de gérer les cas actuels et éventuels d'éclosions de maladies potentiellement infectieuses et d'incidents environnementaux, et de nous préparer à leurs retombées possibles en Ontario, nous menons des activités multisectorielles et multiterritoriales. Notre travail tient compte des besoins du système de santé de la province et des enjeux de santé publique actuels et émergents à tous les échelons. Qu'il s'agisse de communiquer nos préoccupations à l'égard des méfaits des opioïdes en Ontario, de réduire le nombre d'infections acquises en milieu hospitalier pour protéger les fournisseurs de soins de santé, les patients et les visiteurs, ou d'effectuer des enquêtes sur les éclosions de maladies gastrointestinales d'origine alimentaire, comme celles qui ont récemment occasionné l'apport de changements à l'échelon pancanadien, au sein des secteurs de la fabrication et de la transformation, notre rôle de protecteur de la santé des Ontariennes et des Ontariens s'appuie sur les meilleurs renseignements et connaissances scientifiques du monde entier.



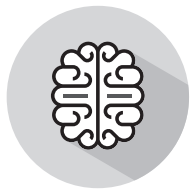
Plus de
5,9 millions
d'épreuves en laboratoire menées

Ontario plus sain : Nous améliorons la santé des Ontariennes et des Ontariens en fournissant les données probantes nécessaires à la planification d'interventions efficaces qui aident les gens à apporter les changements requis pour prévenir et réduire les maladies chroniques et les traumatismes, et composer avec certains de nos plus importants défis en santé publique. Notre plus récente analyse des différences sur le plan de la santé selon le statut socioéconomique contribuera considérablement à l'atteinte du plein potentiel de l'Ontario en matière de santé. Vous trouverez dans ce rapport un portrait de notre examen des données probantes relatives aux facteurs de risque associés à l'usage de cannabis et de nos contributions scientifiques à l'élaboration des politiques publiques touchant les bureaux locaux de santé publique.



175

produits axés sur les connaissances élaborés



102

séances de formation offertes à des groupes de clients externes



161

publications dans des revues à comité de lecture



136

nouveaux stages pour étudiants



1,4 million

d'internautes ayant consulté notre site Web

Information et innovation : Nous transformons les données sur la santé et la santé publique en renseignements et connaissances servant à appuyer la prise de décisions éclairées et à orienter les activités de suivi de la santé de la population. En 2017-2018, nos travaux ont inclus l'intégration de géographies et de résultats locaux à une variété de produits offerts sur notre site Web afin d'appuyer les activités de planification et de prestation de services des systèmes de santé locaux. Le présent rapport présente nos plus récents produits axés sur les connaissances en matière de maladies transmissibles par les moustiques et les tiques, ainsi que nos travaux en cours relativement à l'évaluation des programmes de promotion de la santé infantile et à l'utilisation des données de laboratoire pour suivre les progrès effectués en vue d'atteindre les cibles internationales de prévention et de traitement du VIH.

Perfectionnement professionnel et renforcement des capacités : Notre programme complet de perfectionnement professionnel et de formation continue garde les intervenants du milieu de la santé publique informés des toutes dernières données probantes et modifications aux pratiques en réunissant les meilleurs chercheurs, cliniciens et professionnels des scènes locale, provinciale et internationale tout au long de l'année. Cette année, nous avons créé une importante nouvelle occasion d'apprentissage, qui a été offerte à des professionnels de la santé publique dans le cadre du Congrès annuel de la santé publique. Nous avons également appuyé l'élaboration de programmes visant à combattre les superbactéries résistant aux antibiotiques dans les hôpitaux de l'Ontario en mettant à la disposition des organisations de soins de santé une ressource interactive en ligne visant à promouvoir l'échange d'information, et avons appuyé les intervenants de la santé de première ligne au moyen de programmes d'apprentissage en ligne.

Recherches pratiques en santé publique : Nos recherches produisent des connaissances qui agissent largement sur la pratique de la santé publique, les sciences de laboratoire, et les programmes et politiques de santé publique dans le but de mieux protéger et promouvoir la santé des Ontariennes et des Ontariens. Nos 161 articles publiés dans des revues à comité de lecture en 2017-2018 offrent de nombreux exemples de nos travaux, dont la confirmation d'une association entre la grippe et les infarctus du myocarde, la promotion de l'achat d'aliments plus sains, l'examen de l'effet des avis de qualité de l'air sur la santé publique et l'estimation du nombre de cas de coqueluche en Ontario.

Survol de l'organisation



Vision

Actions, connaissances et données probantes de renommée internationale pour une population ontarienne en santé.



Mission

Nous facilitons la prise de décisions et de mesures éclairées pour protéger et promouvoir la santé et contribuer à réduire les iniquités en matière de santé.



Mandat

Nous offrons un soutien et des conseils scientifiques et techniques aux clients œuvrant au sein du gouvernement, des milieux de la santé publique et des soins de santé, et des secteurs connexes.

Santé publique Ontario a été créée pour assurer la santé et la sécurité de la population ontarienne. En collaboration avec nos partenaires du gouvernement, de la santé publique et des soins de santé, nous prévenons la maladie et améliorons la santé. Nous fournissons les preuves scientifiques et conseils techniques requis pour orienter les politiques et la pratique, et améliorer la santé de la population de l'Ontario. Aux laboratoires de santé publique de la province, dont nous assurons le fonctionnement, nous effectuons chaque année des millions d'analyses à l'intention des intervenants de la santé de première ligne et des bureaux locaux de santé publique. Nous concentrons nos efforts sur les situations d'urgence en santé publique, les éclosions et maladies infectieuses, les dangers environnementaux, les programmes de promotion de la santé, la prévention et le contrôle des infections et les renseignements sur la santé. Notre application pratique de principes de santé publique contribue à la formation des professionnels de la santé.

Comme l'indique notre loi constitutive, la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*, nos priorités sont les suivantes :

- Fournir des conseils et un soutien scientifiques et techniques.
- Offrir des services de laboratoires de santé publique.
- Faire progresser et diffuser les connaissances, les pratiques exemplaires et la recherche.
- Servir de modèle pour ce qui est de combler l'écart entre le contrôle des infections et la santé et la sécurité au travail.
- Contribuer à l'élaboration de politiques.
- Améliorer l'élaboration, la collecte, l'utilisation, l'analyse et la diffusion de données.
- Assurer la formation et le perfectionnement professionnel.
- Effectuer des recherches en santé publique.
- Fournir des conseils et un soutien opérationnel lors de situations d'urgence ou d'éclosion ayant des répercussions sur la santé.

Parmi nos clients principaux figurent :

- Le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario
- Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et d'autres ministères
- Les bureaux locaux de santé publique
- Les fournisseurs de soins et les organisations en santé de l'ensemble du continuum de soins.

Outre ces clients, nos partenaires en santé peuvent aussi comprendre des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche, des organisations communautaires ou sans but lucratif et des organismes du secteur privé ou du gouvernement qui, en travaillant de façon intersectorielle, contribuent à l'amélioration de la santé des Ontariennes et des Ontariens.

Vous trouverez nos orientations stratégiques en annexe.

Respect de notre mandat

SPO fournit un soutien et des conseils scientifiques et techniques aux personnes qui travaillent à la protection et à la promotion de la santé des Ontariennes et des Ontariens. Cela signifie d'appuyer le travail de nos clients et partenaires à l'échelle du gouvernement, des bureaux locaux de santé publique, des réseaux locaux d'intégration des services de santé et des soins de santé. Les exemples qui suivent donnent un aperçu de nos contributions dans les cinq domaines suivants : sécurité de la population ontarienne, Ontario plus sain, information et innovation, perfectionnement professionnel et renforcement des capacités, et recherche de pointe en santé publique.

Sécurité de la population ontarienne

Avec ses partenaires, SPO assure la protection et la promotion de la santé des Ontariennes et des Ontariens. Grâce à notre approche intégrée de suivi et d'analyse, de gestion des éclosions, d'analyse de laboratoire, d'évaluation de la santé environnementale et de soutien sur le terrain, nous aidons à prévenir la maladie et minimisons les risques avant qu'ils ne causent de préjudice au public. Nous appuyons les activités quotidiennes du système de santé publique de l'Ontario en collaboration avec nos partenaires de la santé publique.

Grâce à des activités de suivi quotidien, SPO anticipe, détecte et repère les éclosions de maladies infectieuses et incidents environnementaux actuels ou potentiels. Nous appuyons l'intervention coordonnée et efficace du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, du gouvernement de l'Ontario, des bureaux locaux de santé publique et des établissements et fournisseurs de soins de santé.

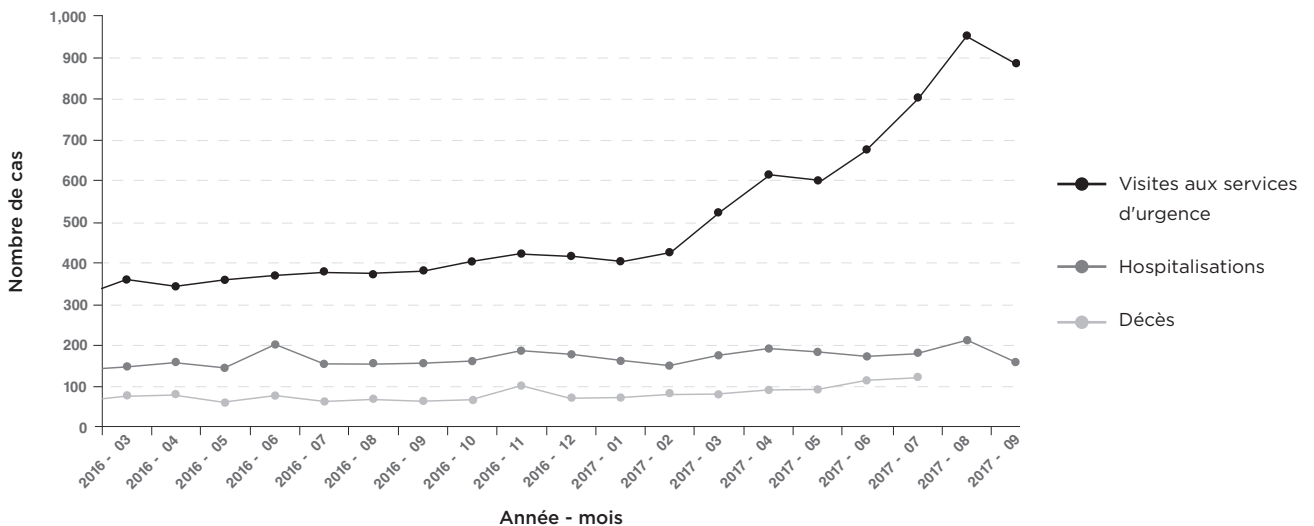
Appuyer la stratégie globale sur les opioïdes de l'Ontario

Compte tenu des préoccupations croissantes à propos des méfaits des opioïdes sur la santé et la santé publique en Ontario et ailleurs, il importe de comprendre les effets des surdoses d'opioïdes et des décès connexes sur la population, et d'agir. Lorsqu'on assiste à une crise de la santé, quelle qu'elle soit, la collecte, l'analyse et la transmission de données permettent d'orienter la prise de décisions et la planification d'une intervention exhaustive, fondée sur la collaboration. SPO mène des travaux d'évaluation de la charge de morbidité et de mortalité de l'Ontario associée aux opioïdes, à l'appui de la stratégie globale sur les opioïdes de la province.

Le nouvel outil interactif sur les opioïdes de SPO assure, de façon continue et opportune, l'analyse et la transmission de données sur l'ampleur et la distribution des maladies et décès liés aux opioïdes dans la province. Lancé en mai

2017 et couvrant une période de plus de 10 ans, cet outil est le premier outil de suivi du genre à mettre des données détaillées à la disposition du public sur plateforme électronique. Une variété d'information, dont les tendances mensuelles et annuelles en matière de visites aux urgences, d'hospitalisations et de décès, peut être consultée par bureau local de santé publique, réseau local d'intégration des services de santé, âge, sexe et, dans certains cas, type de drogue. L'outil de suivi est mis à jour de façon continue afin de fournir de l'information exacte. Pour élaborer l'outil, SPO a mis en oeuvre un nouveau système de collecte de données favorisant la transmission de rapports plus complets et opportuns sur les décès enregistrés, en partenariat le Bureau du coroner en chef de l'Ontario, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et d'autres acteurs.

Taux de maladies et de décès liés aux opioïdes en Ontario - Janvier 2003 à septembre 2017





Assurer le respect des normes de prévention et de contrôle des infections en milieu communautaire

Lorsque les gens font appel au système de santé pour une consultation ou intervention quelconque, ils ne s'attendent pas à y contracter une maladie infectieuse. Cette attente ne s'étend pas uniquement aux milieux de soins de santé, mais également à tout établissement où on offre des services personnels potentiellement invasifs, comme des services de tatouage. Or, tout écart par rapport aux pratiques exemplaires établies peut entraîner la transmission de maladies infectieuses à des patients, clients ou personnels de milieux de santé à la suite d'une exposition à du sang, à des liquides organiques, à des muqueuses, à de la peau non intacte ou à des articles souillés. Les manquements aux pratiques de prévention et contrôle des infections, comme on les appelle, ont attiré l'attention des médias sur des éclosions survenues en Ontario et ailleurs au Canada dans des milieux comme les cliniques antidouleur et d'endoscopie.

En cas de manquements aux pratiques, SPO fournit des services de laboratoire et des conseils scientifiques et techniques afin d'aider les bureaux locaux de santé publique et organismes de réglementation de la santé à faire enquête, à intervenir et à appliquer les leçons tirées de façon à prévenir d'autres manquements dans l'avenir. Nous offrons des renseignements sur les produits servant au nettoyage, à la désinfection et à la stérilisation du matériel médical réutilisable. Nous évaluons les risques de transmission

d'infections transmissibles par le sang et les stratégies mises de l'avant pour les réduire. Nous appuyons l'adoption de pratiques exemplaires visant à réduire les infections associées aux soins de santé (IAS) et à protéger les professionnels de la santé, les patients et les visiteurs.

Pour favoriser la prévention et l'investigation des manquements survenus dans les cabinets de dentistes, nous avons publié en 2017-2018 la liste de vérification pour le retraitement dans les cabinets dentaires, élaborée en collaboration avec l'Ordre royal des chirurgiens dentistes de l'Ontario, l'Ordre des hygiénistes dentaires de l'Ontario et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Cette liste de contrôle a été conçue pour aider les bureaux locaux de santé publique et autres parties prenantes à mener des inspections liées aux enquêtes sur des manquements. Elle est destinée exclusivement aux cabinets de dentistes et fait partie d'une série de ressources élaborées par SPO à partir des meilleures données probantes à sa disposition pour sensibiliser davantage le secteur aux risques quotidiens d'acquisition et de transmission d'infections en milieu communautaire et de fournir des conseils pratiques visant à minimiser ces risques.

Favoriser l'élaboration de nouvelles exigences nationales grâce à des liens établis à la suite d'éclosions d'origine alimentaire



Bien des aliments ne changent pas d'apparence, d'odeur ou de goût lorsqu'ils sont contaminés par des bactéries néfastes. La salmonelle est une bactérie qui cause la salmonellose, une maladie gastrointestinale pouvant causer de la diarrhée, de la fièvre et des crampes intestinales, voire parfois des complications plus graves pouvant mener à l'hospitalisation et même à la mort. Il existe de nombreux types différents de salmonelles. La prévalence de la *Salmonella Enteritidis*, le type de salmonelle le plus courant en Ontario, a augmenté de façon stable en Ontario pour se chiffrer ces dernières années à plus de 2 000 cas par an.

En collaboration avec des partenaires locaux, provinciaux et nationaux du secteur de la sécurité alimentaire, SPO a joué un rôle de premier plan dans l'établissement des données probantes de l'importante source d'infections à *Salmonella Enteritidis* que constituent en Ontario les produits surgelés à base de poulet. Le lien possible entre l'infection à *Salmonella Enteritidis* et les produits transformés et surgelés à base de poulet a été évoqué pour la première fois en Ontario il y a près de 10 ans. Depuis ce temps, des études ont été menées qui ont établi le premier lien définitif entre la salmonellose et le poulet transformé surgelé en Ontario. On doit en partie l'identification des risques pour la santé associés à ces produits à l'évolution des méthodes de laboratoire, qui ont permis au laboratoire de SPO de mener des tests et des analyses génétiques en partenariat avec le Laboratoire national de microbiologie de l'Agence de la santé publique du Canada et d'établir un

lien plus précis entre les éclosions survenues et les produits transformés surgelés à base de poulet.

Nos travaux ont donné lieu au rappel de produits transformés surgelés à base de poulet liés dans le cadre de quatre enquêtes. Beaucoup de produits surgelés à base de poulet semblent bien cuits, mais sont vendus crus. Les rappels de produits crus à base de poulet ne sont pas courants parce qu'on s'attend à ce que ces produits soient contaminés, mais que leur cuisson à la bonne température garantisse leur innocuité.

De plus, pour s'attaquer aux causes profondes des risques pour la santé associés à ces produits, SPO a préparé à l'intention de ses partenaires du secteur de la salubrité alimentaire un rapport exhaustif qui décrit les préoccupations à l'égard du poulet transformé surgelé et les détails de différentes éclosions d'infections à *Salmonella Enteritidis* liées à ces produits. Ces efforts ont entraîné et guidé l'apport de modifications aux règles de préparation du poulet transformé surgelé à l'échelle pancanadienne, qui obligent les fabricants à réduire à des niveaux non détectables les taux de salmonelle présents dans leurs produits. On s'attend à ce que ces modifications aux méthodes de fabrication aient un effet direct sur la santé des Ontariennes et des Ontariens en prévenant les infections à *Salmonella Enteritidis* liées aux produits transformés à base de poulet et leurs complications.

Cartographie des réseaux d'eau potable municipaux pour évaluer la santé

Les Ontariennes et Ontariens ont la chance d'avoir accès à des systèmes d'approvisionnement en eau potable sûrs et fiables. Du point de vue de la santé publique, le maintien de la qualité de ces systèmes dépend de notre capacité de réagir rapidement à toute menace éventuelle au bien-être de la population prenant la forme d'exposition de ces systèmes à des dangers biologiques ou chimiques. Cela requiert également de comprendre le chemin se dessinant entre la qualité de l'eau potable et les résultats en matière de santé de la population. C'est là qu'entre en jeu la collaboration entre la santé publique et les systèmes environnementaux.

En 2017-2018, nous avons complété un projet pluriannuel de cartographie des systèmes municipaux d'approvisionnement

en eau potable en nous servant des limites des districts de recensement et de l'information sur l'emplacement des conduites de distribution de l'eau potable fournie par le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique. Les cartes élaborées rendent compte des plus grands systèmes de l'Ontario, qui approvisionnent 85 % de la population en eau. Pour SPO et les autres organisations cherchant à assurer la protection des Ontariennes et des Ontariens, l'ajout des données sur l'eau et la santé à ces cartes crée un énorme potentiel d'analyse et de transmission continues de données sur la santé publique.



Pour un Ontario plus sain

La promotion de la santé est un concept multidimensionnel. Lorsque nous parlons de promotion de la santé des Ontariennes et Ontariens, nous englobons toute la variété d'activités allant de la création de milieux sociaux et physiques favorables à l'élimination des obstacles à l'adoption d'habitudes de vie saines, en passant par la sensibilisation aux modes de vie sains, afin d'aider les gens à apporter des changements qui favorisent la santé et préviennent les maladies chroniques et les traumatismes. Chez SPO, nous fournissons les données probantes requises pour planifier des interventions efficaces qui atteindront cet objectif et nous permettront de relever certains des plus grands défis auxquels se heurte l'Ontario sur le plan de la santé publique. Nous concentrons également nos efforts sur la réduction des iniquités en matière de santé dans tous les aspects de notre travail.

Décrire les différences sur le plan de la santé selon le statut socioéconomique

Lorsqu'il s'agit d'appuyer le potentiel de l'Ontario en matière de santé, la capacité de cerner, de comprendre et de pallier la grande variété de facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux qui agissent sur les déterminants de la santé d'un groupe de population à l'autre constitue un défi. Bon nombre des causes des disparités observées en matière de santé ont trait à des facteurs comme le revenu, le statut social, le sexe, la scolarisation et le milieu physique (p. ex. le logement). Des preuves considérables ont été amassées à l'appui de l'existence d'un gradient socioéconomique caractérisé par des résultats négatifs en matière de santé concentrés parmi les groupes à faible statut socioéconomique.

Pour accroître et approfondir notre compréhension des disparités sur le plan des déterminants de la santé et promouvoir l'équité en matière de santé, les professionnels de la santé publique doivent avoir accès à des données à jour sur les tendances observées. C'est pourquoi nous avons créé une collection de tableaux de bord interactifs qui brossent le portrait de l'équité en matière de santé en illustrant des tendances géographiques et temporelles en lien avec d'importants indicateurs de la santé publique. Ces nouveaux tableaux de bord, appelés *Health Equity Snapshots*, illustrent comment les taux de décès potentiellement évitables varient d'une population vulnérable, d'un réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) et d'un bureau local de santé publique à l'autre. La série de tableaux de bord décrit les iniquités en matière de santé touchant les aspects suivants :

- Décès potentiellement évitables
- Insuffisance pondérale à la naissance
- Consultations aux urgences pour troubles mentaux
- Hospitalisations liées la consommation d'alcool.



Les tableaux, graphiques et cartes liés automatiquement, qui incluent des données statistiques déjà calculées, aident les utilisateurs à comprendre les données sur la santé à des fins de planification et de prise de décisions. Notre objectif est de veiller à fournir les meilleurs éléments de preuve et données disponibles afin de contribuer à l'important travail effectué en santé publique pour favoriser l'équité en matière de santé partout en Ontario. Nous reconnaissons aussi l'importance d'explorer les façons de communiquer ce travail sans stigmatiser de groupes de populations.

Notre contribution à l'équité en matière de santé ne se limite pas à l'offre d'outils d'analyse et de visualisation. Nous aidons également les professionnels de la santé publique à comprendre les concepts fondamentaux d'équité en matière de santé au moyen de formations en ligne. Notre *Health Equity Impact Assessment Course* explore les principaux concepts associés à l'équité et aux déterminants sociaux de la santé. Bien qu'il soit destiné aux professionnels de la santé publique, ce cours d'évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé peut également s'avérer utile à tous les professionnels cherchant à en apprendre davantage sur la façon de mettre en pratique les concepts d'équité en matière de santé.

Résumé de preuves pertinentes : Conduite avec les facultés affaiblies par le cannabis et risque de collision de la route



Résumé de preuves pertinentes : La conduite avec les facultés affaiblies par le cannabis – facteurs de risque et mesures préventives



RÉSUMÉ DE PREUVES PERTINENTES

Odeurs dues à la production du cannabis



Examiner les éléments de preuve à l'appui des facteurs de risque du cannabis

Outre le tabac et l'alcool, le cannabis est la substance psychoactive la plus couramment consommée au Canada. En avril 2017, le gouvernement du Canada a déposé une loi sur la légalisation et la réglementation du cannabis. On s'attend ce que cette loi entre en vigueur plus tard en 2018. Cette modification aux mesures législatives en vigueur soulève d'importantes questions de santé publique qui exigeront l'obtention de nouveaux éléments de preuve. SPO aide ses clients, les bureaux locaux de santé publique de l'ensemble de la province, à se préparer à réagir aux effets éventuels de la légalisation du cannabis sur la santé publique dans leur collectivité.

En 2017-2018, nous avons examiné deux questions centrales liées à la conduite automobile avec les facultés affaiblies par le cannabis. SPO a émis une série de résumés de preuves pertinentes sur le sujet. Nous avons examiné les questions

relatives à la prévalence de la conduire avec les facultés affaiblies par le cannabis en Ontario et au Canada, les changements observés à cette prévalence au fil du temps, la hausse des collisions de la route attribuables à la conduite avec les facultés affaiblies par le cannabis par rapport à la conduite réglementaire, et les interventions qui se sont révélées capables de prévenir ou de réduire la conduite avec les facultés affaiblies par le cannabis. Un troisième résumé de preuves pertinentes sur les effets éventuels sur la santé des émissions odorantes dégagées par les installations de production de cannabis a été publié en avril 2018. L'investigation en temps opportun de ces questions et d'autres questions de recherche pertinentes aidera à orienter les décisions et l'élaboration d'interventions en santé publique liées à la consommation et à la surconsommation de drogues.

Appuyer les politiques et pratiques provinciales au moyen d'éléments de preuve scientifiques

L'offre d'éléments de preuve scientifiques pour appuyer l'élaboration des politiques est un des moyens employés par SPO pour soutenir le travail du ministère de la Santé et des Soins de longue durée et d'autres ministères. En 2015, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a annoncé une initiative de modernisation des *Normes de santé publique de l'Ontario*. Ces normes définissent les responsabilités des bureaux locaux de santé publique en matière de prestation des programmes et de services de santé publique obligatoires (p. ex. les programmes de santé en milieu scolaire) au sein d'un système de santé intégré. Dans le cadre du processus de modernisation, les normes ont été actualisées afin de tenir compte des données probantes émergentes et des questions de santé publique prioritaires.

Au cours des deux dernières années, SPO a fourni des renseignements scientifiques et des conseils techniques en vue d'appuyer la modernisation des normes, connues dorénavant sous le nom de *Normes de santé publique de l'Ontario : exigences relatives aux programmes, aux services et à la responsabilisation*. La version modernisée des normes est entrée en vigueur le 1er janvier 2018. SPO continuera de collaborer étroitement avec les bureaux locaux de santé publique pour appuyer la mise en œuvre des nouvelles normes, dont la mise en œuvre devrait avoir lieu au cours de l'année.

Information et innovation

Dans bien des secteurs, l'utilité de transformer les données disponibles en informations et connaissances valables et accessibles est largement reconnue. En santé publique, nous tentons d'aller encore plus loin en explorant les façons d'intégrer et de mettre en rapport les données de diverses sources, systèmes et secteurs de manière à distinguer les tendances sur le plan de la santé de la population et à appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes. Chez SPO, nous appliquons ensuite des méthodes de présentation analytique et numérique à l'information intégrée ainsi obtenue pour aider nos clients et partenaires à facilement obtenir, comprendre et utiliser ce qui constitue de l'information complexe dans le cadre de leur travail.

Surveiller l'évolution des maladies transmissibles par les moustiques et les tiques



Les maladies à transmission vectorielle sont des infections transmises par un vecteur comme un moustique, une tique ou une puce. Les grandes maladies à transmission vectorielle d'importance en santé publique en Ontario sont le virus du Nil occidental, la maladie de Lyme et l'encéphalite équine de l'Est (un virus transmis par des moustiques qui circulent entre des oiseaux et des moustiques, mais peut se transmettre aux chevaux et personnes). Puisque les maladies à transmission vectorielle

contribuent considérablement à la charge des maladies infectieuses, il importe d'en surveiller les tendances partout dans la province. Chaque année, nous analysons les données provinciales sur les moustiques et les humains avec l'appui et la surveillance de routine des bureaux locaux de santé publique de l'Ontario et les données météorologiques d'Environnement Canada pour publier notre rapport annuel sur les maladies à transmission vectorielle. En 2017-2018, nous avons publié le *Vector-Borne Disease: 2016 Summary Report*. Ce rapport sommaire sur les maladies à transmission vectorielle fait état d'une hausse du nombre de gîtes larvaires touchés par le virus du Nil occidental. Bien que ce rapport ne tienne habituellement pas compte des cas de maladie chez les humains, on y indiquait que l'Ontario avait recensé le premier cas jamais rapporté d'encéphalite équine au Canada.

La maladie de Lyme est une autre infection que nous examinons de près. Cette maladie est présente en Ontario depuis de nombreuses années, où elle connaît une augmentation du nombre de tiques à pattes noires recensées et de l'étendue géographique de leur transmission vectorielle. Nous publions chaque année une version à jour de notre *Carte des zones considérées à risque en Ontario* pour aider les cliniciens à diagnostiquer la maladie de Lyme en délimitant les régions de la province à risque élevé d'exposition aux tiques porteuses de la maladie. Sont considérées à risque les régions où on a identifié des tiques à pattes noires ou on sait qu'elles existent, et où les personnes courent le risque d'entrer en contact avec des tiques. Pour délimiter ces zones, on applique un rayon de 20 km à partir du centre de l'emplacement où on a trouvé des tiques à pattes noires lors de la collecte de spécimens dans leur habitat naturel, parmi la végétation.



Appuyer la planification des systèmes de santé au moyen d'information

Quand plusieurs parties unissent leurs efforts pour soutenir la santé locale et la santé publique dans l'ensemble de la province, il est particulièrement important de veiller à ce que leurs collaborations reposent sur des informations locales et provinciales pertinentes. La relation évolutive qu'entretiennent les bureaux locaux de santé publique avec les réseaux locaux d'intégration des services de santé exige d'assurer le suivi et la communication de l'information sur la santé de la population, et d'orienter le processus de planification des systèmes de soins de santé entrepris par les réseaux locaux d'intégration des services de santé.

Pour appuyer ces efforts, SPO a élaboré des approches visant à faire en sorte que ses données et produits d'information tiennent compte des limites administratives des bureaux locaux de santé publique et des réseaux locaux d'intégration des services de santé. Ces approches permettent la recherche, l'adaptation et l'exportation de données afin de mener une variété d'analyses d'indicateurs de la santé. Parmi les exemples d'améliorations apportées en 2017-2018 figure ce qui suit :

- Visualisation de données localisées portant sur les hospitalisations pour maladies chroniques, consultations aux salles des urgences, hospitalisations des suites de blessures ou de traumatismes neurologiques et hospitalisations pour des questions de santé reproductive.
- Ajout de données relatives aux réseaux locaux d'intégration des services de santé à notre carte interactive sur l'incidence du fardeau des maladies infectieuses à déclaration obligatoire.
- Suivi de nouvelles données démographiques et statistiques tirées du recensement national dans l'*Ontario Marginalization Index*. La marginalisation est le processus d'érection d'obstacles compliquant les efforts déployés par certaines personnes ou certains groupes pour obtenir un emploi valable, un logement adéquat, une éducation, des loisirs, de l'eau propre, des services de santé et d'autres éléments déterminants de la santé, et participer pleinement à la société.

L'intégration de géographies et de résultats locaux à nos produits axés sur les connaissances et ressources de données, dont l'évolution est déterminée par les utilisateurs, est l'une des façons qu'utilise SPO pour aider les professionnels de la santé publique, planificateurs des systèmes de santé et autres parties prenantes.



Évaluer l'effet des programmes de promotion de la santé

Lorsqu'on met en œuvre des projets, des politiques ou des programmes en Ontario qui ont pour but d'appuyer la promotion de la santé, SPO déploie des efforts afin de répondre aux questions sur leurs efficacité et efficacité pour permettre aux personnes qui en sont responsables de prendre des décisions éclairées. Les bailleurs de fonds et fournisseurs de programmes demandent souvent à SPO de mener des évaluations reposant sur une variété de questions relatives à la pertinence, au succès et au rapport coût-efficacité de ces programmes. Ces questions peuvent porter sur la capacité du programme de résoudre le problème cerné, sur les résultats du programme ou sur son impact sur la santé de la population.

Nous concevons et menons des évaluations de programmes au moyen des outils de collecte de données et méthodes de recherche les plus appropriés. Nous trouvons particulièrement important d'entretenir des relations fondées sur la collaboration et la communication ouverte avec nos clients. En 2017-2018, nous avons poursuivi nos travaux d'évaluation des initiatives interministérielles de promotion des comportements sains à l'enfance dans les collectivités de l'ensemble de la province. Les conclusions de l'évaluation du programme Action communautaire Enfants en santé (ACES) contribuera à renforcer le travail d'élaboration des programmes actuels et futurs ciblant l'embonpoint et l'obésité infantiles en Ontario et ailleurs.

Utiliser les données de laboratoire pour contribuer à l'atteinte des cibles internationales relatives au traitement du VIH en Ontario

SPO contribue aux efforts internationaux de réduction de la charge du virus de l'immunodéficience humaine (VIH). Connues sous le nom de cibles 90-90-90 et établies par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et l'Organisation mondiale de la Santé, ces cibles reposent sur l'idée que d'ici 2020, au moins 90 % des personnes aux prises avec le VIH auront reçu un diagnostic, au moins 90 % des personnes diagnostiquées suivront un traitement et au moins 90 % des personnes suivant un traitement auront un taux de virus dans le sang très faible, voire souvent indétectable. En 2016, l'Agence de la santé publique du Canada a publié les premières estimations nationales des mesures 90-90-90 pour le Canada.

Le principe du dépistage et du traitement universels est l'une des composantes de ces cibles. Plus l'infection à VIH est détectée rapidement et plus la personne touchée peut

débuter son traitement tôt dans le but de réduire la charge virale du VIH; la réduction cette charge virale limite la transmission du VIH et la menace qu'il représente sur le plan de la santé publique. L'accès aux tests de dépistage du VIH est un élément central des cibles 90-90-90 visant à stopper la propagation de l'infection. Chez SPO, nous effectuons les analyses de laboratoire complexes et faisons appel aux bases de données intégrées sur la santé publique nécessaires au suivi continu des progrès effectués par l'Ontario en vue d'atteindre les cibles internationales et à la transmission des données connexes. Notre base de données comprend des données sécurisées sur toutes les épreuves diagnostiques du VIH effectuées en Ontario et souches de VIH dépistées, et sur la résistance aux médicaments observée. Nos clients utilisent ces données pour orienter les activités de prévention et de traitement du VIH en Ontario.



Perfectionnement professionnel et renforcement des capacités

Pour suivre l'évolution de la recherche et des pratiques, il est essentiel que les intervenants des systèmes de santé publique et de soins de santé de l'Ontario se dotent d'un programme complet de perfectionnement professionnel et de formation continue qui réunit les meilleurs chercheurs, cliniciens et professionnels des scènes locale, provinciale et internationale. Les programmes de perfectionnement et de formation de SPO offrent les tout derniers renseignements essentiels aux professionnels de la santé publique, fournisseurs de soins de santé, scientifiques et responsables de l'élaboration des politiques publiques, afin qu'ils puissent se tenir informés des besoins futurs en matière de santé publique.

Appuyer les intervenants en santé de première ligne au moyen de l'apprentissage et du perfectionnement

Il importe que tous les intervenants en santé disposent des mêmes connaissances et compétences de base en matière de prévention et de contrôle des infections afin qu'ils puissent se protéger et protéger les autres des infections. L'appui offert aux intervenants en santé de première ligne sous forme d'activités d'apprentissage et de perfectionnement accessibles, pertinentes et de haute qualité est au cœur de nos activités de prévention et de contrôle des infections. Nos séries de modules d'apprentissage électroniques ont été conçues pour aider les organisations de soins de santé à adopter de bonnes pratiques de prévention et de contrôle des infections. Les cours offerts portent sur les pratiques de base, les précautions supplémentaires, le nettoyage et la stérilisation du matériel médical, l'hygiène des mains et d'autres sujets. Ils sont offerts à une variété de professionnels de la santé de l'Ontario, y compris :

- Les professionnels du contrôle des infections et fournisseurs de soins de santé qui détectent et gèrent les cas et éclosions d'infection dans les hôpitaux.
- Les fournisseurs de soins de santé qui nettoient, désinfectent et stérilisent le matériel médical réutilisable dans les milieux communautaires comme les cabinets et cliniques, centres de santé communautaire et équipes de santé familiale.
- Tous les intervenants en santé, afin d'accroître leurs connaissances de la prévention et du contrôle des infections.
- Les responsables des services environnementaux et les professionnels du contrôle des infections, afin qu'ils puissent offrir une formation sur les procédures efficaces de nettoyage de l'environnement à leur personnel.



- Les fournisseurs de soins de santé des hôpitaux et foyers de soins de longue durée, afin qu'ils puissent surmonter les obstacles à une hygiène des mains appropriée et accroître le respect des pratiques exemplaires en matière d'hygiène des mains.

L'apprentissage en ligne est un moyen efficace d'offrir des formations à un groupe diversifié et dispersé de parties prenantes. Nos modules d'apprentissage électronique sont les ressources les plus souvent utilisées sur le site Web de SPO. En 2017-2018, nous avons ajouté des exemples de cas d'infection à *Clostridium difficile* (ICD) à notre collection de modules d'apprentissage en ligne. Ces exemples de cas ont été élaborés pour offrir des réponses aux questions fréquentes sur les cas et éclosions d'ICD en milieu hospitalier. Ils aident les apprenantes et apprenants à définir correctement les cas d'ICD, à cerner les activités appropriées de suivi des situations d'ICD complexes dans la pratique quotidienne et à respecter les exigences provinciales de déclaration des cas d'ICD. Plus tard cette année, SPO élaborera des exemples additionnels de cas qui porteront sur le suivi des données d'ICD et la déclaration des éclosions d'ICD.

Appuyer le combat contre les superbactéries résistant aux antibiotiques

Les antimicrobiens sont des agents qui tuent les microorganismes qui causent des maladies ou en inhibent la croissance. Il est reconnu que la résistance aux antibiotiques, qui cause 700 000 décès par année, constitue une menace grave à la santé globale compte tenu du nombre d'agents antimicrobiens qui perdent leur efficacité et ne parviennent plus à traiter un nombre de plus en plus grand d'infections. Si aucune intervention efficace n'est menée, on prévoit que le nombre de décès causés par la résistance aux antibiotiques grimpera à 10 millions par an d'ici 2050. Il importe d'assurer le recours efficace aux antimicrobiens de façon à minimiser les conséquences imprévues de l'usage non approprié d'antibiotiques et à assurer le contrôle des organismes résistant aux médicaments.

SPO encourage et appuie les stratégies de réduction de l'emploi inapproprié d'antimicrobiens, tout en améliorant et en optimisant les résultats cliniques des patients. Nous

menons des activités de recherche et d'évaluation pour orienter l'apport de changements et appuyer le travail d'élaboration et d'amélioration de programmes des organisations de soins de santé.

Il existe de nombreuses façons d'adopter et de maintenir des stratégies dans ce domaine, dont bon nombre ciblent les hôpitaux. Pour appuyer les hôpitaux de l'ensemble de la province, nous leur avons demandé de répondre à un sondage qui nous a fourni de l'information et des idées à échanger sur les façons d'améliorer la pratique et les résultats. En juin 2017, SPO a lancé l'outil de comparaison des programmes ontariens de gestion des antimicrobiens (PGA), le premier outil de comparaison des programmes de gestion d'antimicrobiens de son genre au Canada. Cette ressource interactive est offerte en ligne aux membres du public sur le site Web de SPO. L'outil de comparaison a été conçu afin de promouvoir l'échange d'information entre les hôpitaux sur les activités de gestion des antimicrobiens menées et la façon dont progressent les programmes de gestion des antimicrobiens des autres hôpitaux. L'échange continu d'information et de pratiques exemplaires devrait contribuer à réduire la résistance aux antimicrobiens.





Garder à jour les effectifs en santé publique de l'Ontario

Les professionnels de la santé publique sont composés d'un groupe multidisciplinaire de membres aux rôles variés, y compris du personnel infirmier, des inspecteurs de la santé publique, des épidémiologistes, des intervenants en promotion de la santé, des médecins, des chercheurs, des microbiologistes, des scientifiques, des ergothérapeutes, des technologues de laboratoire et bien d'autres. Le soutien, le renforcement et l'accroissement des effectifs en santé publique passent obligatoirement par l'échange des connaissances et l'acquisition de compétences.

Toujours à la recherche de moyens d'atteindre cet objectif, nous organisons chaque année le Congrès de santé publique de l'Ontario (TOPHC), l'activité de développement professionnel en santé publique la plus complète en Ontario, en collaboration avec l'Association pour la santé publique de l'Ontario et l'Association of Local Public Health Agencies. Axé sur le leadership, le partenariat et le changement, le programme du Congrès de 2018 a attiré 1 006 professionnels de la santé publique, soit le plus grand nombre de participants jusqu'à présent.

Cette année, SPO a inclus une nouvelle occasion d'apprentissage au format de trois jours du congrès, en réservant la dernière journée à des ateliers d'une journée

complète sur des sujets spécifiques, afin de favoriser la réflexion et la discussion approfondies, l'acquisition de compétences et le réseautage. Les participants ont collaboré étroitement avec des collègues de la santé publique de différentes organisations afin d'explorer :

- L'orientation de la pratique en santé publique au moyen d'évaluations de la santé de la population.
- Le rôle des responsables de la santé publique en matière de promotion de la santé mentale.
- La décolonisation de la santé publique : la sécurité culturelle autochtone comme pratique de la santé publique.
- Les stratégies et ressources de mise en œuvre des normes de santé en milieu scolaire.
- La santé environnementale.

Les ateliers ont attiré des parties prenantes des gouvernements provincial et fédéral, des étudiants et des intervenants de santé publique de première ligne comme des intervenants en promotion de la santé, des épidémiologistes, du personnel infirmier en santé publique, des médecins, des chercheurs, des décideurs, des leaders d'opinion et des cadres d'organisations de soins de santé.

Recherches pratiques en santé publique

Les recherches menées par les scientifiques de SPO produisent des connaissances qui ont un grand impact sur la pratique clinique, les programmes de santé publique et les politiques, et permettent de mieux protéger et promouvoir la santé des Ontariennes et des Ontariens. Nos chercheurs reconnus à l'échelle mondiale œuvrent dans un large éventail de disciplines et de domaines, et mènent des recherches qui nous permettent d'accomplir notre mission et notre mandat. Les scientifiques de SPO participent activement à des travaux menés en collaboration avec des universités, des hôpitaux et d'autres organisations de services de santé. SPO a une excellente feuille de route en matière d'obtention de subventions prisées de tiers, comme les Instituts de recherche en santé du Canada et Santé Canada. En 2017-2018, les chercheurs de SPO ont reçu l'équivalent de plus de 1,8 million de dollars en subventions pour des projets de recherche pluriannuels. Nous continuons de diffuser les conclusions de nos recherches à grande échelle, et à cette fin avons publié 161 articles en 2017-2018, dans des revues à comité de lecture d'intérêt pour la santé publique.

Transmettre nos conclusions de recherche à nos clients pour faire progresser le domaine

Pour répondre aux besoins de ses clients et parties prenantes, SPO poursuit des activités de recherche conformes à son mandat qui ont pour priorité de combler l'écart sur le plan des connaissances là où persistent des besoins en matière de santé, d'élaborer des nouveaux systèmes et méthodes en santé publique et de surmonter les obstacles qui empêchent l'application des éléments de preuve actuels.



• **Confirmation d'un lien entre la grippe et les infarctus du myocarde :**

Dans le cadre d'une étude publiée dans le *New England Journal of Medicine*, SPO a favorisé le travail scientifique actif conjoint avec des chercheurs de l'Institute for Clinical Evaluative Sciences (ICES) en établissant que les risques d'avoir un infarctus du myocarde sont six fois plus élevés durant les sept premiers jours suivant la détection de l'infection grippale. Les risques peuvent être plus élevés parmi les personnes âgées, les patients atteints d'infection à virus grippal B et les patients présentant leur premier infarctus du myocarde. Les chercheurs ont également observé un lien entre les autres infections à virus respiratoire et les infarctus du myocarde, bien que les risques associés soient plus faibles que dans le cas de la grippe. Cette étude n'aurait pas été possible sans la participation du laboratoire de SPO. Les chercheurs ont examiné près de 20 000 cas d'infection grippale chez des adultes ontariens survenus entre 2009 et 2014, et ont repéré 332 patients hospitalisés des suites d'un infarctus du myocarde dans l'année suivant le diagnostic de grippe. Les conclusions tirées revêtent une importance particulière compte tenu du fait que l'association entre la grippe et l'infarctus aigu du myocarde donne plus de poids au besoin de se faire vacciner.

• **Promotion de l'achat de meilleurs aliments :** Au Canada et dans bien d'autres pays du monde, la mauvaise alimentation est un important facteur de risque de maladies chroniques et de décès prématurés. L'alimentation saine et les choix alimentaires éclairés sont une question prioritaire dans bien des régions. SPO a dirigé une équipe de chercheurs chargés d'examiner l'impact sur l'achat d'aliments d'un système d'ajout d'étiquettes nutritionnelles sur les étagères. Les chercheurs ont examiné la situation dans trois chaînes de supermarchés en Ontario, dont une avait mis en œuvre un système d'évaluation nutritionnelle. Pour vérifier l'effet des programmes d'évaluation nutritionnelle sur les aliments achetés par différents consommateurs des chaînes de supermarchés, ils ont examiné les données d'achat agrégées des supermarchés. Des entrevues de consommateurs choisis au hasard à la sortie des supermarchés ont aussi été menées. En tout, les recherches ont porté sur des millions de transactions effectuées entre juin 2012 et juillet 2013. Les résultats obtenus ont démontré que l'adoption d'un système d'ajout d'étiquettes nutritionnelles sur les étagères avait mené à une hausse faible, mais significative de la proportion d'aliments à valeur nutritionnelle élevée achetée au supermarché.

• **Enquêter sur l'efficacité des avis de qualité de l'air pour protéger la santé publique :** Partout dans le monde, la pollution atmosphérique constitue un important risque pour la santé. Les hausses à court terme de la pollution atmosphérique déclenchent de nombreux problèmes de santé, notamment des décès des suites d'incidents cardiovasculaires et respiratoires, des hospitalisations et des consultations en salles des urgences. Dans bien des grandes villes, les programmes d'avis de qualité de l'air figurent parmi les principaux et plus visibles efforts publics de protection de la population contre la pollution atmosphérique. En tant que ville la plus peuplée du Canada, Toronto affiche des niveaux de pollution atmosphérique allant de faibles à modérés, mais connaît régulièrement des

pics de pollution atmosphérique. Lorsqu'un de ces pics se produit, les autorités diffusent un avis de qualité de l'air pour aviser les membres du public et encourager les gens à réduire leurs activités physiques extérieures de façon à limiter leur exposition et les risques de développer une maladie liée à la pollution atmosphérique. Ce type de programme a cours ailleurs dans le monde, où les niveaux de pollution atmosphérique sont semblables, y compris au Royaume-Uni, dans de nombreuses villes européennes et aux États-Unis. Cependant, nous disposons de peu d'éléments de preuve de l'effet de ces avis sur l'amélioration de la santé publique. SPO a dirigé des recherches sur les résultats en matière de santé de personnes vivant à Toronto pour évaluer l'efficacité des avis de qualité de l'air lorsqu'il s'agit de réduire les maladies liées à la pollution à la suite de pics de pollutions atmosphériques. L'étude laisse entendre que les avis de qualité de l'air, à eux seuls, ont peu d'effet sur la santé publique, mais que les mesures publiques collectives peuvent agir sur les problèmes de pollution atmosphérique. Parmi ces mesures pourraient figurer des améliorations à l'aménagement du territoire et des transports et l'adoption de normes relatives au carburant et de mesures de contrôle des émissions. Publiée dans *The Lancet Planetary Health* journal, cette étude est le fruit d'une collaboration entre SPO, l'Institute for Clinical Evaluative Sciences (ICES), l'Université de Toronto, l'Université McGill, le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique et l'université de la Californie.

• **Évaluation du nombre de cas de coqueluche en Ontario :**

La coqueluche est une infection très contagieuse des voies respiratoires. Chez de nombreuses personnes, elle est caractérisée par une toux sèche grave suivie d'une respiration qui s'accompagne d'un son (sifflement) particulier. Le diagnostic et la déclaration des cas de coqueluche a toujours posé des défis. Certaines personnes atteintes de coqueluche ne développent pas la toux caractéristique de la maladie, mais uniquement une toux sèche persistante. Certains nourrissons atteints ne toussent pas du tout. Au lieu de cela, ils peuvent avoir de la difficulté à respirer ou même cesser de respirer temporairement. Les nourrissons courent le plus grand risque de complications des suites de la coqueluche. Les chercheurs de SPO et de l'Institute for Clinical Evaluative Sciences ont procédé à des comparaisons et à des recoupements au moyen de trois bases de données de santé et de santé publique en Ontario, et découvert que le nombre total estimé de cas de coqueluche chez les nourrissons était beaucoup plus élevé que ce qui était connu auparavant. Vu que les cas de coqueluche dans la collectivité sont beaucoup plus nombreux que ce que nous pensions, les risques de contracter et de propager la maladie sont également plus élevés. La coqueluche est une maladie évitable par la vaccination. Ces conclusions de recherche donnent plus de poids à l'importance d'assurer que ses vaccins sont à jour.

Rapport sur les résultats et le rendement de 2017-2018

Statut des initiatives prioritaires du Plan d'affaires annuel 2017-2020 pour les principaux programmes, en date du 31 mars 2018

Laboratoire

Initiative prioritaire	Terminée	Plurianuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Continuer à collaborer étroitement avec le MSSLD pour appuyer ses efforts visant à optimiser la qualité et la valeur du système de laboratoires et de santé publique.		✓	
Poursuivre la mise en œuvre d'une initiative de transformation des laboratoires en mettant l'accent sur Vision 2020, une stratégie pour l'avenir de notre programme de Laboratoire qui envisage des stratégies à long terme pour assurer l'évolution dans les domaines des tests, de la recherche et de l'information.		✓	
Continuer d'améliorer la stratégie de prestation et l'infrastructure qui permettent d'offrir à la province des services de santé publique et de laboratoire de microbiologie de haute qualité : - Gérer les demandes de tests de référence et de santé publique; - Promouvoir et améliorer l'accessibilité aux tests dans toute la province; - Appuyer les cliniciens de première ligne et faciliter les politiques et les mesures de santé publique.		✓	
Développer le programme de gestion des données et de surveillance en laboratoire pour appuyer la surveillance des pathogènes prioritaires de l'Ontario, surveiller la qualité et l'accessibilité des tests, et améliorer la prestation des services de microbiologie et de santé publique, y compris l'examen de l'utilisation des données du SILO et la poursuite du développement d'outils en ligne destinés aux clients de SPO.		✓	
Préparer le déménagement des services de laboratoire de London pour créer le nouveau pôle de SPO situé dans le sud-ouest de l'Ontario.			✓ ¹
Préparer le Centre de soutien opérationnel et biobanque basé à Toronto et la mise hors service connexe du complexe de Resources Road.		✓	
Examiner les options de réquisition, de commande et de renvoi électroniques de tests, y compris l'utilisation possible du SILO.		✓	
Poursuivre le renforcement des capacités et du programme de bioinformatique et de génomique microbienne de la santé publique afin de garantir des tests et des outils rapides, pertinents et de haute qualité pour appuyer la détection des éclosions et les interventions dans l'intérêt de la population de l'Ontario.		✓	
Améliorer la prestation des programmes de recherche et de développement en santé publique visant à combattre la résistance aux antimicrobiens, à favoriser la découverte de pathogènes en vue de réagir aux éclosions, et à créer une unité proactive d'élaboration et de validation des méthodes d'analyse afin d'assurer une prestation optimale des services cliniques et de santé publique en Ontario.		✓	

¹Le SPO a reçu l'approbation du MSSLD en vue de procéder à l'appel d'offres de construction. La relocalisation a été prévue en 2019.

Principales initiatives en cours (énumération représentative) :

- Fournir des services de laboratoire cliniques et de référence efficaces.
- Fournir un programme de surveillance et de suivi des maladies infectieuses en laboratoire.
- Administrer des services de gestion des incidents de laboratoire et des éclosions.
- Administrer le centre de services techniques et à la clientèle.
- Maintenir le système de gestion de la qualité, y compris l'agrément des laboratoires de l'Ontario, les permis du ministère de l'Environnement en matière d'analyse de l'eau potable et l'agrément de la Canadian Association of Laboratory Accreditation.
- Faire progresser les analyses et les rapports en santé publique en élaborant des méthodes de laboratoire, en évaluant les pratiques de diagnostic existantes et en appliquant les nouvelles découvertes pour améliorer les rapports d'analyse clinique.

Maladies transmissibles, préparation et réponses aux situations d'urgence (MTPRSU)

Initiative prioritaire	Terminée	Plurianuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Continuer à appuyer la modernisation des <i>Normes de santé publique de l'Ontario</i> .	✓		
Continuer à offrir à la province un soutien scientifique et technique concernant l'immunisation 2020.		✓	
Poursuivre le soutien des politiques, du développement, de l'évaluation et de la modernisation du Programme universel de vaccination contre la grippe.	✓		
Offrir un soutien technique et scientifique à l'initiative conjointe de SPO et du MSSLD dans le domaine des infections transmissibles sexuellement.	✓		
Effectuer une analyse des données pour déterminer la conformité aux dernières lignes directrices sur le traitement de la gonorrhée.	✓		
Fournir des conseils scientifiques et techniques et un soutien pour améliorer la prévention et le contrôle de la tuberculose par la création du Groupe de travail sur la tuberculose du CCPMI-MT.		✓	
Offrir un soutien technique et scientifique pour la planification et la mise en œuvre d'un cadre et d'un plan d'action provinciaux concernant les maladies à transmission vectorielle, notamment la maladie de Lyme.		✓	
Offrir à la province un soutien technique et scientifique relativement aux infections émergentes, comme le virus Zika.		✓	
Fournir un soutien épidémiologique, scientifique et technique au MSSLD relativement à la surveillance de la toxicité des opioïdes et à d'autres demandes au besoin pour appuyer la Stratégie ontarienne relative aux opioïdes.		✓	
Poursuivre les activités de recherche conformes au mandat dans les domaines pertinents des MTPRSU et diffuser les résultats obtenus : - Élaborer un cadre et établir un processus rigoureux pour déterminer les indicateurs liés à la préparation aux situations d'urgence en santé publique à l'intention des organisations de santé publique afin qu'elles améliorent la façon dont elles se préparent aux situations d'urgence et y réagissent.		✓	

Principales initiatives en cours (énumération représentative) :

- Appuyer la gestion courante des cas, des contacts et des éclosions en ce qui concerne les maladies émergentes ou à déclaration obligatoire en fournissant des renseignements et un soutien scientifiques et techniques aux parties prenantes.
- Élaborer et tenir à jour des documents d'encadrement scientifiques et techniques visant à prévenir et à contrôler les maladies infectieuses.
- Préparer des produits axés sur la connaissance (analyses documentaires, synthèses des connaissances) pour répondre aux demandes des clients.
- Administrer les programmes provinciaux de surveillance des maladies transmissibles.
- Administrer les programmes provinciaux de surveillance des maladies à transmission vectorielle, y compris le virus du Nil occidental et la maladie de Lyme.
- Appuyer l'élaboration de normes provinciales relatives aux données sur l'immunisation et les maladies transmissibles.
- Concevoir et mettre en œuvre des projets de recherche sur la surveillance, la prévention et le contrôle des maladies transmissibles et des pathogènes préoccupants en vue du contrôle des infections dans les établissements.
- Fournir des conseils scientifiques et techniques ainsi qu'un soutien sur le terrain aux programmes de vaccination en ce qui concerne les questions d'immunisation et l'innocuité des vaccins.
- Concevoir et mettre en œuvre des évaluations de programme en vue des interventions de santé publique.
- Offrir des consultations scientifiques et techniques et un soutien sur le terrain en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention au Médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, à la Division de la santé de la population et de la santé publique du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, à sa Direction de la gestion des situations d'urgence et à l'échelle locale.
- Maintenir un programme de perfectionnement professionnel sur la préparation et les interventions en cas d'urgence.

Prévention et contrôle des infections (PCI)

Initiative prioritaire	Terminée	Plurianuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Continuer à appuyer la modernisation des Normes de santé publique de l'Ontario.	✓		
Collaborer avec les partenaires provinciaux, y compris les hôpitaux, Qualité des services de santé Ontario et le MSSLD, pour appuyer une stratégie de surveillance de l'utilisation des antimicrobiens, de la résistance aux antimicrobiens et des infections associées aux soins de santé dans les hôpitaux de l'Ontario.		✓	
Collaborer avec les parties prenantes et établir des partenariats avec les chercheurs et les établissements universitaires afin d'élargir la portée des recherches sur la prévention et le contrôle des infections en Ontario. Renforcer les capacités de recherche en réaction aux questions émergentes de prévention et de contrôle des infections.		✓	
Effectuer des revues et des analyses documentaires pour guider l'élaboration de deux documents d'orientation sur les pratiques exemplaires de prévention et de contrôle des infections relatives à la dermatose professionnelle (en collaboration avec le groupe SEST) et aux établissements d'hémodialyse (avec le Comité consultatif provincial des maladies infectieuses - Prévention et contrôle des infections).		✓	
Élaborer un plan pour la mise en œuvre progressive du programme provincial de gestion des infections des voies urinaires dans les foyers de soins de longue en fonction de l'analyse et de l'évaluation du projet pilote de 2016-2017.	✓		
Entreprendre un examen complet des ressources et du programme actuels de SPO concernant l'hygiène des mains et élaborer un plan fondé sur la science de la modification des comportements pour accroître la conformité en matière d'hygiène des mains dans tous les milieux de soins de santé.		✓	
Continuer à mener des activités de recherche conformes au mandat dans les domaines pertinents de PCI, et diffuser les résultats obtenus : - Continuer d'étudier les réservoirs de <i>C. difficile</i> dans les collectivités; - Élaborer des méthodes pour étudier l'utilisation des antimicrobiens afin d'appuyer des programmes ciblés de gestion des antimicrobiens, en collaboration avec les partenaires universitaires.		✓ ✓	

Principales initiatives en cours (énumération représentative) :

- Maintenir la capacité de déployer une Équipe ressource de contrôle des infections fournissant une assistance experte aux établissements de soins de santé qui enquêtent sur les éclosions et les gèrent.
- Maintenir le programme d'apprentissage en ligne sur les compétences de base en prévention et contrôle des infections.
- Maintenir une présence sur le terrain pour appuyer l'adoption de pratiques exemplaires de prévention et contrôle des infections.
- Réaliser des synthèses des connaissances et effectuer des recherches sur des sujets pertinents en PCI afin de fournir des connaissances à jour aux équipes sur le terrain.

Santé environnementale et santé au travail (SEST)

Initiative prioritaire	Terminée	Plurianuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Continuer à appuyer la modernisation des <i>Normes de santé publique de l'Ontario</i> .	✓		
Continuer à analyser et à développer le rapport sur le fardeau environnemental des maladies en Ontario ciblant les évolutions non cancéreuses.		✓	
Offrir des consultations scientifiques et techniques pour appuyer la mise en œuvre des règlements d'application modernisés de la <i>Loi sur la protection et la promotion de la santé</i> concernant la salubrité des aliments et la qualité de l'eau à des fins récréatives.	✓		
Poursuivre les activités de recherche conformes au mandat dans les domaines pertinents de SEST et diffuser les résultats : - Définir les liens entre l'exposition à la pollution de l'air et le risque de contracter des maladies chroniques au moyen des données sur la santé et sur la pollution de l'air de l'ICES.		✓	

Principales initiatives en cours (énumération représentative) :

- Fournir des conseils scientifiques et techniques et un soutien sur le terrain relativement aux questions de santé environnementale au niveau local, y compris un soutien pour les activités d'enquête et de contrôle touchant les incidents et les urgences en santé environnementale.
- Élaborer et mettre en œuvre un programme de perfectionnement professionnel en santé environnementale.
- Maintenir un programme de perfectionnement professionnel sur les habiletés et les compétences en santé environnementale.
- Maintenir un programme de prêt de matériel d'évaluation environnementale pour les bureaux locaux de santé publique.

Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques et des traumatismes (PSPMCT)

Initiative prioritaire	Terminée	Plurianuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Continuer à appuyer la modernisation des <i>Normes de santé publique de l'Ontario</i> .	✓		
Diriger l'évaluation du Programme d'action communautaire Enfants en santé (ACES) et fournir des conseils scientifiques et techniques sur ACES et la Stratégie pour la santé des enfants.		✓	
Appuyer la Stratégie ontarienne relative aux opioïdes, y compris par la synthèse de données probantes, la recherche et le renforcement des capacités, pour favoriser la prise de décisions éclairées relatives aux interventions.		✓	
Utiliser les sources de données disponibles pour estimer la prévalence du surpoids et de l'obésité en Ontario afin d'établir un niveau de référence aux fins de la détermination de l'évolution des tendances et de l'évaluation.	✓		
Sur demande, participer à la production de données sur la santé propres aux Autochtones.		✓	
Terminer l'évaluation de la législation ontarienne relative à l'information figurant sur les menus et diffuser les résultats.	✓		
Appuyer la stratégie ontarienne relative à l'alcool, y compris par la synthèse de données probantes, la recherche et le renforcement des capacités, pour favoriser la prise de décisions éclairées concernant les politiques et les interventions.		✓	
Élaborer un curriculum et offrir une formation concernant l'équité et les iniquités en matière de santé, les déterminants sociaux de la santé et les questions connexes.		✓	
Diriger l'évaluation du programme Beaux sourires Ontario et fournir des conseils scientifiques et techniques pour appuyer la planification d'une base de données sur la santé de la population.		✓ ¹	
Continuer d'appuyer la Table sur le développement de la santé humaine, qui fournit des orientations concernant la diffusion, la mise en œuvre et l'évaluation du processus des soins de santé mentale périnataux et d'autres produits connexes.		✓	
Terminer la diffusion du rapport du Comité consultatif scientifique de la stratégie Ontario sans fumée (2.0), en partenariat avec les partenaires de la recherche et du renforcement des capacités en matière de lutte antitabac.	✓		

¹Le SPO a revu l'étendue de cette initiative et offert des conseils scientifiques et techniques au MSSLD pendant que celui-ci évalue son programme Beaux sourires Ontario.

Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques et des traumatismes (PSPMCT) (continued)

Initiative prioritaire	Terminée	Plurianuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
<p>Poursuivre les activités de recherche conformes au mandat dans les domaines pertinents du groupe PSPMCT et diffuser les résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer et évaluer les interventions de santé au niveau de la population visant à prévenir les maladies chroniques, principalement dans les domaines de l'alimentation saine, de l'activité physique et des politiques relatives à l'alcool. - Établir un partenariat avec les communautés autochtones de l'Ontario pour examiner les expériences vécues par les personnes participant au programme ACES et pour déterminer s'il contribue à promouvoir les comportements sains chez les enfants autochtones. - Envisager l'application de méthodes épidémiologiques pour guider les solutions visant à réduire les iniquités sociales dans les résultats relatifs aux maladies chroniques. - Effectuer des recherches dans le domaine de la santé buccodentaire. - Effectuer des études, en collaboration avec les partenaires, pour traiter le fardeau de la consommation d'opioïdes. 		<p style="text-align: center;">✓</p> <p style="text-align: center;">✓</p> <p style="text-align: center;">✓</p> <p style="text-align: center;">✓</p> <p style="text-align: center;">✓</p>	

Principales initiatives en cours (énumération représentative) :

- Fournir des conseils scientifiques et techniques et un soutien sur le terrain au niveau local.
- Élaborer et maintenir des documents d'orientation scientifiques et techniques appuyant les programmes de PSPMCT.
- Continuer à fournir un soutien aux clients et aux parties prenantes relativement aux iniquités en matière de santé par les moyens suivants :
 - Activités de production et d'échange de connaissances, y compris des projets de recherche sur l'application des outils d'évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé (EIES);
 - Activités de synthèse des connaissances qui permettent d'analyser les iniquités en matière de santé dans des rapports spécifiques de SPO;
 - Initiatives de développement des capacités, y compris l'intégration des indices de marginalisation et de privation aux produits d'analyse.

Services axés sur les connaissances

Initiative prioritaire	Complete	Plurianuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Continuer à appuyer la modernisation des <i>Normes de santé publique de l'Ontario</i> .	✓		
Mettre en œuvre la stratégie informatique de SPO en mettant l'accent sur la gestion des données, des processus optimisés pour les organiser, les intégrer et les analyser, ainsi que des approches innovantes et dynamiques pour les visualiser, les présenter et les analyser.		✓	
Refondre et mettre à jour le site Web de SPO sur une nouvelle plateforme pour améliorer l'accès, la facilité d'utilisation et le caractère innovant sur le plan de la prestation en ligne des services, des données et des produits axés sur les connaissances, avec l'objectif de mieux sensibiliser le client à l'utilisation des ressources de SPO et à leur accès.		✓	
Réaliser une série spéciale du programme des Projets locaux appuyant trois projets relatifs à des questions clés stratégiques : le rôle des médecins hygiénistes locaux et des conseils de santé énoncé dans le document <i>Priorité aux patients : Plan d'action en matière de soins de santé (2015)</i> , la <i>réduction des iniquités en matière de santé et l'examen de modèles et d'approches concernant le rôle possible des agences locales de santé publique dans les collaborations avec les peuples autochtones</i> .	✓		
Intégrer l'information existante au niveau des RLISS dans nos données et produits axés sur les connaissances (p. ex., Snapshots), le cas échéant et dans la mesure du possible, pour favoriser l'analyse commune et la planification. Envisager de nouvelles méthodologies pour évaluer les indicateurs de la santé de la population aux niveaux inférieurs aux RLISS à mesure que les limites géographiques de ces régions seront précisées.	✓		
Lancer l'indice de marginalisation ontarien (ON-Marg) de 2011 et continuer à améliorer nos visualisations de données sur l'équité en matière de santé en intégrant d'autres ensembles de données tenant compte de tous les aspects de l'équité en matière de santé et en envisageant de nouvelles méthodes d'analyse.	✓		
Lancer un système de gestion de l'apprentissage pour réaliser notre mandat en ce qui concerne le développement professionnel, la formation et l'échange de connaissances. Ce système servira nos clients externes et aidera parallèlement le personnel de SPO à respecter ses exigences en matière d'apprentissage et de perfectionnement et ses exigences connexes relatives à la conformité et à la surveillance.		✓	

Principales initiatives en cours (énumération représentative) :

- Fournir des services spécialisés dans les domaines de l'analyse, de la biostatistique, de la visualisation des données, de l'épidémiologie, des données géospatiales et de l'évaluation et de la surveillance de la santé de la population (y compris un soutien à l'accès, à l'analyse et aux liens relatifs aux données actuelles ou aux nouveaux ensembles de données).
- Appuyer la planification, la production, la promotion, la diffusion et l'évaluation des produits, des services et des compétences de SPO pour les faire connaître aux clients et optimiser leur utilisation.
- Organiser et offrir des services complets de perfectionnement professionnel et de formation y compris les formations SPO, des conférenciers invités, des séminaires, des ateliers et l'accréditation liée à la formation médicale continue.
- Coordonner et appuyer le Réseau de services bibliothécaires partagés de la province et le programme Projets locaux.
- Organiser le Congrès annuel de santé publique de l'Ontario (TOPHC).

Plan d'activités annuel de 2017-2020 : engagements volumétriques

Le tableau qui suit indique les activités de base pour lesquelles SPO a établi des cibles volumétriques annuelles pour 2017-2018. Le cas échéant, certaines activités concernées ont été guidées au cours de l'exercice par les priorités établies par le Comité mixte de liaison, par les demandes du médecin hygiéniste en chef, des ministères et d'autres clients, et par notre analyse des questions émergentes et nos plans de travail.

Cibles volumétriques des activités de base

Activité de base	Cibles de 2017-2018	Chiffres actuels 2017-2018
Analyses de laboratoire	5,3 million	5,9 million
Production de rapports de surveillance :		
Rapports quotidiens sur des questions de santé publique et rapports de situation	250	251
Avis hebdomadaires du SIISP	26	27
Directives hebdomadaires de surveillance accrue et suivis de situations	38	52 ¹
Bulletin hebdomadaire sur les agents pathogènes des voies respiratoires	38	51 ²
This Week in Public Health	50	51
Rapport annuel sur la couverture vaccinale des élèves	1	1
Rapport annuel sur l'innocuité des vaccins	1	1
Élaboration de produits de connaissance pour appuyer les clients et les parties prenantes		
Analyses documentaires, y compris des rapports de synthèse du savoir, en réponse à des demandes de synthèse d'un corpus de données probantes publiées	24-28	19
Rapports techniques d'envergure sur la santé de la population et la santé environnementale	1-2	1
Lignes directrices cliniques pour faciliter les décisions des fournisseurs et des patients sur les soins de santé appropriés	2-4	0
Rapports d'évaluation pour faciliter l'examen de programmes ou de politiques	5-7	10
Analyses environnementales et territoriales	4-6	2 ³
Document sur les pratiques exemplaires ou d'encadrement	30-35	29
Demandes de rapports ou de données statistiques	80-90	114
Production de protocoles de recherche et de résumés à comité de lecture, et d'événements en vue de favoriser l'échange de connaissances		
Résumés (sous forme d'exposés, d'affiches ou d'ateliers) donnés aux conférences scientifiques	150	200
Élaboration de propositions de recherche pour traiter les priorités importantes touchant les programmes de santé publique et les sciences de laboratoire	20	28
Co-parrainage d'activités de perfectionnement professionnel pour des associations de professionnels de la santé publique et d'autres groupes de professionnels	15	30
Prestation de séances de formation sur le contrôle des infections dans les établissements de santé et les milieux communautaires	200	83 ⁴
Planification et prestation par l'entremise des centres de ressources en promotion de la santé		
Ateliers de formation et de renforcement des capacités	85	97
Consultations	550	425 ⁵

¹ Ce rapport de surveillance a été publié plus fréquemment en raison d'une hausse des éclosions.

² Cela comprend le Bulletin hebdomadaire sur les agents pathogènes des voies respiratoires de l'Ontario ainsi que toutes les mises à jour électroniques effectuées durant la basse saison.

³ Cela comprend les analyses autonomes seulement. Des analyses supplémentaires peuvent être effectuées dans le cadre d'autres produits axés sur les connaissances de SPO.

⁴ Cela mesure la formation en personne. SPO a modifié son modèle de prestation de ce genre de formation, notamment en accroissant le recours aux modules d'apprentissage électronique plutôt qu'aux rencontres en personne, et en passant de l'animation de séances de formation à l'offre d'assistance aux bureaux locaux de santé publique afin qu'ils se chargent de la prestation des séances de formation.

⁵ Le financement des centres de ressources a pris fin le 31 mars 2018, sur instruction du MSSLD. Cette décision a entraîné des réductions de personnel et des défis sur le plan de la capacité dans l'ensemble des centres de ressources en promotion de la santé durant le T4, ce qui a empêché l'atteinte de cette cible.

Sommaire de fin d'exercice du tableau de bord trimestriel en matière de rendement de SPO de 2017-2018

Le tableau de bord résume le rendement de SPO quant à son mandat et aux cinq orientations stratégiques du Plan stratégique 2014-2019 : *Action, connaissances et données probantes pour une population ontarienne en santé*. Au moyen de méthodes quantitatives conventionnelles, il offre une évaluation du rendement de SPO par rapport à un ensemble défini d'indicateurs et aux mesures du rendement connexes, choisis parce qu'ils sont censés être dynamiques sur une base trimestrielle. Un aperçu de chaque indicateur et de ses mesures connexes est également présenté.

	Indicateur	Type	Cible de trimestre	Moyenne de trimestre ¹	Progrès annuels ²	T1	T2	T3	T4	
						Réel	Réel	Réel	Réel	
OS n° 2 – Accélérer la surveillance intégrée de la santé de la population	2.1 Utilisation de l'outil de recherche Web	Descriptif	S/O	688	S/O	645	738	599	768	
	2.1.1 Nbre de visites distinctes de l'outil de recherche Query sur les maladies infectieuses									
	2.1.2 Nbre de visites distinctes de l'outil de recherche Query sur les infections transmissibles sexuellement	Descriptif	S/O	95	S/O	71	107	93	108	
	2.2 Utilisation des rapports Web Snapshot	Descriptif	S/O	215	S/O	213	213	217	217	
	2.2.1 Nbre d'indicateurs dans les Snapshot									
	2.2.2 Pourcentage à jour 6 mois après la diffusion de l'information									Directionnel
	2.2.3 Nbre de visites distinctes de l'outil sur les Snapshot par des utilisateurs externes	Descriptif	S/O	5,098	S/O	4,824	4,777	4,742	6,050	
	2.3 Disponibilité du Système d'information des laboratoires	Norme de service	99,5 %	99,95 %	●	99,8 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	2.3.1 Temps utilisable du Système d'information des laboratoires									
	OS n° 1 – Fournir l'expertise pour renforcer le secteur de la santé publique en Ontario	3.1 Sensibilité aux demandes des clients	Descriptif	S/O	32	S/O	40	32	32	25
3.1.1 Nbre de produits axés sur les connaissances découlant de demandes de clients										
3.1.2 Nombre d'activités de soutien scientifique et technique réalisées à la suite de demandes des clients		Descriptif	S/O	593	S/O	561	720	643	449	
3.2 Sensibilité aux demandes urgentes des clients		Descriptif	S/O	22	S/O	24	31	11	21	
3.2.1 Nbre de demandes urgentes traitées										
3.3 Sensibilité aux clients - rapidité		Directionnel	95 %	97,6 %	●	98,6 %	98,0 %	93,8 %	100 %	
3.3.1 Pourcentage de produits axés sur les connaissances réalisés dans le délai prévu										
3.3.2 Pourcentage d'activités de soutien scientifique et technique tenues dans le délai prévu										Directionnel
3.4 Rendement des laboratoires		Directionnel	90 %	98,8 %	●	98 %	99 %	99 %	99 %	
3.4.1 Pourcentage d'analyses de laboratoire réalisées dans le délai prévu										
3.5 Utilisation du site Web	Directionnel	160K	347K	●	268K	361K	353K	407K		
3.5.1 Nbre de visites d'utilisateurs externes										
3.5.2 Nbre de téléchargements de produits par des utilisateurs externes									Directionnel	50K
3.5.3 Nbre de visites distinctes par des utilisateurs externes	Directionnel	100K	186K	●	153K	188K	188K	214K		

	Indicateur	Type	Cible de trimestre	Moyenne de trimestre ¹	Progrès annuels ²	T1	T2	T3	T4
						Réel	Réel	Réel	Réel
OS n° 3 – Favoriser la mise en œuvre de mesures sur le plan des politiques, des programmes et de la pratique	3.6 Formation des clients 3.6.1 Nbre de séances de formation offertes aux clients externes	Directionnel	30	26	☉	27	24	28	23
	3.7 Satisfaction des clients à l'égard des séances de formation 3.7.1 Pourcentage de séances de formation cotées à au moins 3,5 sur 5 par les clients	Directionnel	90 %	87 %	☉	100 %	89 %	86 %	73 %
	3.8 Stages d'étudiants 3.8.1 Nbre de nouveaux stages d'étudiants à SPO	Directionnel	S/O ³	34	●	45	27	28	36
	3.9 Nombre de tests de laboratoire	Directionnel	1,33M	1,50M	●	1,50M	1,54M	1,44M	1,51M
OS n° 4 Enrichir les données probantes et les connaissances en santé publique	4.1 Publications du personnel 4.1.1 Nbre d'articles publiés dans des revues à comité de lecture en santé publique et auxquels SPO a contribué	Directionnel	32-35	40	●	36	47	35	43
	4.2 Diffusion de connaissances 4.2.1 Proportion d'articles à comité de lecture publiés dans des revues prioritaires	Directionnel	75,0 %	65 8 %	☉	63,9 %	63,8 %	65,7 %	69,8 %
	4.3 Fonds provenant de tiers 4.3.1 Montant des subventions octroyées à des chercheurs de SPO par des tiers	Directionnel	> 400K	453K	●	414K	462K	470K	467K
	4.4 Mentions dans les médias 4.4.1 Nbre de mentions de SPO dans les médias	Descriptif	S/O	1,137	S/O	660	980	759	2,149
OS n° 5 Effectifs formidables et équipes exceptionnelles	5.1 Efficacité du recrutement 5.1.1 Nbre moyen de jours pour doter les postes permanents et temporaires	Directionnel	≤ 60	47	●	54	50	40	45
	5.2 Absentéisme du personnel 5.2.1 Nbre moyen de jours de congé de maladie payés par employé	Norme de l'industrie	2,0	1,98	●	2,0	2,0	2,0	1,9
	5.3 Roulement du personnel 5.3.1 Taux de roulement volontaire et involontaire des employés permanents	Descriptif	S/O	1,35 %	S/O	1,70 %	1,02 %	1,46 %	1,23 %
	5.4 Certification et titres de compétence du personnel des laboratoires 5.4.1 Pourcentage de médecins microbiologistes/microbiologistes cliniciens et de technologues de laboratoire médical possédant les certifications et titres requis ²	Norme de l'industrie	100 %	100 %	●	S/O	100 %	S/O	100 %

Remarque :
¹ Les moyennes trimestrielles sont basées sur les données brutes de l'exercice complet.

² Les progrès annuels sont basés sur la moyenne trimestrielle de chaque mesure.

³ La cible de trimestre est basée sur le nombre réel de placements durant le même trimestre de l'exercice précédent.

Légende

● Objectif atteint ou dépassé

☉ Objectif manqué de peu

S/O Sans objet

Sommaire de fin d'exercice du tableau de bord trimestriel en matière de rendement de SPO de 2017-2018

OS n° 1 – Fournir l'expertise pour renforcer le secteur de la santé publique en Ontario	Fondements et catalyseurs organisationnels	Indicateur	Type	Cible de trimestre	Moyenne de trimestre ¹	Progrès annuels ²	T1 Réel	T2 Réel	T3 Réel	T4 Réel
		6.1 Performance financière 6.1.1 Écart, depuis le début de l'exercice, des dépenses réelles par rapport à celles prévues	Directionnel	+/-1.5%	S/O	● ⁴	4,7 % non dépensé	3,5 % non dépensé	1,7 % non dépensé	0,8 % dépensé en sus
6.2 Plaintes 6.2.1 Nbre de plaintes sur les services ou les produits de SPO	Directionnel	≤ 5	6	⊖	6	7	6	5		
6.3 Disponibilité des systèmes technologiques de l'organisation 6.3.1 Temps utilisable de l'infrastructure de TI générale	Entente de service	99.5%	99.5%	●	100 %	100 %	98,0 %	99,8 %		
6.4 Évaluation externe de la qualité des laboratoires 6.4.1 Résultat annuel général moyen aux tests du programme d'évaluation Quality Management Program – Laboratory Services (QMP-LS) ²	Norme de l'industrie	> 90 %	99,5 %	●	S/O	99,3 %	S/O	99,6 %		
6.4.2 Résultat annuel général aux tests de la Canadian Association for Laboratory Accreditation (CALA Z) ²	Norme de l'industrie	> 70%	81,2 %	●	S/O	86,7 %	S/O	75,6 %		

Remarque :

¹ Les moyennes trimestrielles sont basées sur les données brutes de l'exercice complet.

² Les progrès annuels sont basés sur la moyenne trimestrielle de chaque mesure.

⁴ Les progrès annuels sont basés sur le cumul du T4 de 0,8 %.

Légende

● Objectif atteint ou dépassé

⊖ Objectif manqué de peu

S/O Sans objet

Description des indicateurs actuels

2.1.1 Nbre de visites distinctes de l'outil de recherche Query sur les maladies infectieuses et 2.1.2 Nbre de visites distinctes de l'outil de recherche Query sur les infections transmissibles sexuellement :

Les nombres totaux de personnes qui accèdent à ces outils Web d'examen dynamique des données permettant à l'utilisateur d'approfondir sa recherche et d'examiner les données de chaque dossier des bureaux locaux de santé publique ainsi que d'autres données démographiques afin d'améliorer la gestion des maladies infectieuses en Ontario.

2.2.1 Nbre d'indicateurs dans les Snapshot et 2.2.2 Pourcentage à jour 6 mois après la diffusion de l'information :

Les mesures de la quantité de contenu et de la fiabilité de ces indicateurs clés de la santé de la population utilisés pour visualiser les tendances sous forme de tableaux de bord Web interactifs. Les indicateurs sont mis à jour régulièrement à mesure que des données nouvelles ou à jour deviennent disponibles, et de nouveaux indicateurs sont ajoutés au besoin et lorsque les données sont disponibles.

2.2.3 Nbre de visites distinctes de l'outil sur les Snapshot par des utilisateurs externes :

Le nombre d'utilisateurs distincts qui accèdent à cette documentation au cours d'un trimestre.

2.3.1 Temps utilisable du Système d'information des laboratoires :

La mesure de la disponibilité du Système d'information des laboratoires, qui est essentiel aux opérations dans les laboratoires de SPO. Le service est fourni aux termes d'un contrat conclu avec le fournisseur de services du gouvernement provincial.

3.1.1 Nbre de produits axés sur les connaissances réalisés à la suite de demandes des clients et 3.1.2 Nbre d'activités de soutien scientifique et technique réalisées à la suite de demandes des clients :

Ensemble, ils indiquent le nombre d'activités liées aux connaissances réalisées par le personnel de SPO à la suite de demandes des clients. Les types d'activités comprennent l'analyse documentaire, les rapports statistiques et techniques, les lignes directrices cliniques, les documents sur les pratiques exemplaires et les documents d'orientation, ainsi que le soutien scientifique et technique comme les consultations et les vérifications de faits.

Description des indicateurs actuels

3.2.1 Nbre de demandes urgentes traitées : Comprend les demandes auxquelles SPO doit répondre dans les 24 heures. Un sous-ensemble de 3.1.1 et de 3.1.2.

3.3.1 Pourcentage de produits axés sur les connaissances réalisés dans le délai prévu et 3.3.2 Pourcentage d'activités de soutien scientifique et technique tenues dans le délai prévu : Le pourcentage d'activités liées aux connaissances réalisées dans les délais demandés.

3.4.1 Pourcentage de tests de laboratoire réalisés dans les délais prévus : Indique le pourcentage de tests de laboratoire réalisés dans les délais prévus, selon les normes de l'industrie concernant chaque type de tests.

3.5.1 Nbre de visites d'utilisateurs externes et 3.5.2 Nbre de téléchargements de produits par des utilisateurs externes : Le nombre de fois que des utilisateurs externes accèdent au site Web externe de SPO ou téléchargent des documents du site Web. **3.5.3 Nbre de visites uniques d'utilisateurs externes :** Le nombre de visiteurs uniques du site Web au cours d'un trimestre.

3.6.1 Nbre de séances de formation offertes aux clients externes : Le nombre de séances Formation SPO, de séances de formation ou de cours ou d'ateliers de formation sur le fonctionnement ou les procédures offerts à des clients ou à des groupes externes d'au moins cinq personnes.

3.7.1 Pourcentage de séances de formation cotées à au moins 3,5 sur 5 par les clients : Le nombre de séances de formation que les participants ont évaluées en moyenne à au moins 3,5 sur 5, divisé par le nombre total de séances offertes.

3.8.1 Nbre de nouveaux stages d'étudiants à SPO : Le nombre de stages d'étudiants à SPO, y compris les résidents en médecine, les étudiants à la maîtrise ou au doctorat et les étudiants des programmes de technologie de laboratoire.

3.9.1 Nbre de nouveaux tests de laboratoire : Indique le nombre total d'épreuves effectuées dans les laboratoires de SPO, à l'exclusion des épreuves menées à des fins de recherche.

4.1.1 Nbre d'articles publiés dans des revues scientifiques à comité de lecture : Indique le nombre total d'articles rédigés par des membres du personnel de SPO, dans le cadre de leur travail à SPO, qui ont été publiés dans une revue scientifique à comité de lecture ou une revue scientifique rédigée par un comité de rédaction composé d'experts et affiliée à une organisation qui fait autorité.

4.2.1 Proportion d'articles à comité de lecture publiée dans des revues prioritaires : La proportion d'articles visés à la mesure 4.1.1 qui sont publiés dans des revues prioritaires à l'échelle internationale ou destinés au milieu de la santé publique de l'Ontario. Cet indicateur permet de déterminer le degré auquel les recherches de SPO sont intégrées au corpus de documentation probante et de connaissances en santé publique.

4.3.1 Montant des subventions octroyées à des chercheurs de SPO par des tiers : Le montant des subventions de tiers octroyées à SPO, réparti sur la durée des subventions.

4.4.1 Nbre de mentions de SPO dans les médias : Le nombre de fois que SPO, son personnel, ses produits, ses services ou ses recherches sont mentionnés dans les médias populaires, sauf les médias sociaux.

5.1.1 Nbre moyen de jours pour doter les postes permanents et temporaires : Le nombre moyen de jours civils nécessaires pour doter un poste, à compter de la date de l'affichage de l'offre jusqu'à la date où SPO reçoit une convention d'emploi signée.

5.2.1 Nbre moyen de jours de congé de maladie payés par employé : Le nombre moyen de jours de maladie payés par employé à temps plein ou à temps partiel.

5.3.1 Taux de roulement volontaire et involontaire des employés permanents : Le pourcentage d'employés permanents qui quittent l'organisation (à l'exclusion des retraites) par rapport au nombre total d'employés permanents.

5.4.1. Pourcentage de médecins microbiologistes/microbiologistes cliniciens et de technologues de laboratoire médical possédant les certifications et titres requis : Indique la proportion de médecins microbiologistes employés par les laboratoires qui sont membres en règle de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario ainsi que la proportion de technologues de laboratoire médical employés par les laboratoires qui sont membres en règle de l'Ordre des technologues de laboratoire médical de l'Ontario.

6.1.1 Écart des dépenses réelles par rapport à celles prévues : Le niveau des dépenses réelles de SPO par rapport aux dépenses prévues; indique la situation financière de SPO par rapport à son budget.

6.2.1 Nbre de plaintes sur les services ou les produits de SPO : Le nombre de plaintes externes concernant des produits ou des services de SPO.

6.3.1 Temps utilisable de l'infrastructure technologique : Le pourcentage du temps où l'infrastructure de Ti générale (y compris les systèmes clés comme ceux des finances, Sharepoint, le courriel et Microsoft Lync) fonctionne.

6.4.1 Résultat annuel général moyen aux tests du programme d'évaluation Quality Management Program – Laboratory Services (QMP-LS) et 6.4.2 Résultat annuel général aux tests de la Canadian Association for Laboratory Accreditation (CALA Z) : Indiquent le pourcentage d'échantillons d'essais d'aptitude fourni par les programmes d'essais d'aptitude QMP-LS (pour les essais cliniques et CALA (pour les essais environnementaux) qui répondent aux critères d'acceptabilité.

Rendement financier

SPO confirme avoir reçu des fonds du ministère de la Santé et des Soins de longue durée et avoir géré ses ressources prudemment et judicieusement. À la fin de l'exercice, SPO avait équilibré ses recettes et ses dépenses de fonctionnement et avait utilisé la totalité des subventions de fonctionnement reçues du ministère de la Santé et des Soins de longue durée à l'égard de l'exercice 2017-2018. En ce qui a trait aux 157,839 M\$ de financement opérationnel reçu du ministère, 157,137 M\$ ont servi à couvrir les dépenses de fonctionnement annuelles et le reste, soit 0,702 M\$, a été utilisé pour couvrir des dépenses liées à de l'équipement secondaire et à d'autres actifs appuyant les activités de base de SPO.

Les fonds fournis par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée ont permis à SPO de poursuivre l'élaboration de ses programmes et de faire progresser diverses initiatives. SPO reçoit aussi des fonds de tiers qui sont classés dans les « autres subventions » dans les états financiers vérifiés. Comme dans les rapports précédents, les dépenses déclarées comprennent celles qui correspondent aux autres subventions (ces dépenses sont payées exclusivement avec les revenus provenant de tiers).

Rapport sur les responsabilités de la direction

La direction de SPO a la responsabilité de préparer les états financiers ci-joints conformément aux normes canadiennes de comptabilité pour les organisations gouvernementales sans but lucratif qui sont établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada.

Lorsqu'elle prépare ces états financiers, la direction choisit les politiques comptables appropriées et utilise son jugement et ses meilleures estimations pour faire état des événements et des transactions à mesure qu'ils surviennent. La direction a déterminé ces montants selon une méthode raisonnable afin que les états financiers soient présentés avec fidélité à tous les égards importants. Les données financières mentionnées dans le présent rapport annuel sont préparées selon la même méthode que celle utilisée pour les états financiers.

SPO maintient un système de contrôles comptables internes visant à fournir l'assurance raisonnable, à un coût raisonnable, que ses biens sont protégés et que ses transactions sont exécutées et consignées conformément à ses politiques concernant ses activités.

Il incombe au conseil d'administration de s'assurer que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière et de contrôle interne et de passer en revue et d'approuver en dernier ressort les états financiers consolidés. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité par l'intermédiaire de son comité permanent de la vérification et des finances. Ce comité se réunit au moins quatre fois par année pour examiner les renseignements financiers vérifiés et non vérifiés. Ernst and Young LLP jouit d'un accès libre et complet à ce comité.

La direction est consciente de sa responsabilité de présenter des renseignements financiers qui soient représentatifs des activités de SPO, uniformes et fiables, et pertinents aux fins de l'évaluation éclairée des activités de SPO.



Cathy Campos, CPA, CA
Directrice générale des finances



D^r Peter D. Donnelly, MD
Président-directeur général

ÉTATS FINANCIERS

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

31 mars 2018

Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres de

l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'**Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé [fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'**Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé [fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]** au 31 mars 2018, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ernst & Young s.r.l./s.e.v.c.r.l.

Toronto, Canada
Le 20 juin 2018

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État de la situation financière

[en milliers de dollars]

Aux 31 mars

	2018	2017
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie	16 700	28 612
Débiteurs [note 3]	12 064	2 149
Charges payées d'avance	1 418	1 453
Total de l'actif à court terme	30 182	32 214
Trésorerie soumise à restrictions [note 4]	6 454	7 072
Immobilisations, montant net [note 5]	82 622	88 800
	119 258	128 086
Passif et actif net		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	23 667	26 150
Total du passif à court terme	23 667	26 150
Appports reportés au titre des immobilisations [note 6]	84 818	91 041
Appports reportés [note 7]	2 436	3 068
Passif au titre des prestations constituées [note 8]	3 173	3 616
Autres passifs	5 164	4 211
Total du passif	119 258	128 086
Engagements et éventualités [note 12]		
Actif net	—	—
	119 258	128 086

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

 _____ Director	 _____ Director
--	---

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

[en milliers de dollars]

Exercices clos les 31 mars

	2018	2017
	\$	\$
Produits		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée		
Activités de base	152 918	152 960
Centres de ressources en promotion de la santé	4 219	3 573
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations [note 6]	6 951	6 932
Autres subventions	2 058	1 746
Recouvrements divers	1 072	1 787
	167 218	166 998
Charges [notes 8 and 10]		
Programme des laboratoires de santé publique	103 904	102 690
Programmes de sciences et de santé publique	43 320	43 361
Frais d'administration [note 9]	13 043	14 015
Amortissement des immobilisations	6 951	6 932
	167 218	166 998
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	—	—
Actif net au début de l'exercice	—	—
Actif net à la fin de l'exercice	—	—

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État des flux de trésorerie

[en milliers de dollars]

Exercices clos les 31 mars

	2018	2017
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	—	—
Ajout (déduction) des éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	(6 951)	(6 932)
Amortissement des immobilisations	6 951	6 932
	—	—
Variations des éléments d'exploitation hors trésorerie		
Diminution (augmentation) des débiteurs <i>[note 11]</i>	(9 913)	5 701
Diminution des charges payées d'avance	35	657
Augmentation (diminution) des apports reportés	(632)	164
Augmentation des autres passifs	953	427
Diminution des créditeurs et charges à payer <i>[note 11]</i>	(46)	(57)
Variation nette du passif au titre des prestations constituées	(443)	(816)
Flux de trésorerie de fonctionnement	(10 046)	6 076
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations, montant net <i>[note 11]</i>	(3 210)	(1 841)
Flux de trésorerie d'investissement en immobilisations	(3 210)	(1 841)
Activités de financement		
Apports aux fins de l'acquisition d'immobilisations <i>[note 11]</i>	726	471
Diminution de la trésorerie soumise à des restrictions	618	1 710
Flux de trésorerie de financement	1 344	2 181
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice	(11 912)	6 416
Trésorerie au début de l'exercice	28 612	22 196
Trésorerie à la fin de l'exercice	16 700	28 612

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2018

1. Description de l'organisme

L'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé [«AOPPS»] [fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario] a été constituée en personne morale sans capital-actions en vertu de la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*. L'AOPPS a pour mission d'accroître la protection et la promotion de la santé de la population ontarienne, de contribuer aux efforts déployés en vue de réduire les injustices en matière de santé, de fournir des conseils et un soutien scientifiques et techniques aux personnes de divers secteurs qui travaillent à protéger et à améliorer la santé de la population ontarienne, ainsi que d'exercer et d'appuyer des activités comme l'évaluation de l'état de santé de la population, ainsi que la recherche, la surveillance, les études épidémiologiques, la planification et l'évaluation en matière de santé publique.

En vertu de la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*, l'AOPPS est principalement financée par la province d'Ontario.

En tant qu'organisme de la Couronne, l'AOPPS est exempté de l'impôt sur les bénéfices.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, telles qu'elles ont été établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [«CCSP»] des Comptables professionnels agréés du Canada [«CPA Canada»]. L'AOPPS a choisi de suivre les chapitres 4200 à 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Constatation des produits

Les apports sont constatés dans les comptes lorsqu'ils sont reçus ou qu'ils sont à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont comptabilisés initialement dans les comptes. Les apports grevés d'une affectation d'origine externe sont constatés à titre d'apports reportés ou d'apports reportés au titre des immobilisations à leur comptabilisation initiale dans les comptes et puis comme produits au cours de la période où sont engagées les charges connexes.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2018

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur marchande à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

Installations techniques	de 5 à 30 ans
Autre équipement	de 5 à 10 ans
Mobilier	de 5 à 20 ans
Améliorations locatives	sur la durée du bail

Stocks et autres fournitures détenues aux fins d'utilisation

Les stocks et autres fournitures détenues aux fins d'utilisation sont passés en charges au moment de l'acquisition.

Avantages sociaux futurs

Les cotisations aux régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées sont passées en charges selon la comptabilisation d'exercice.

Les avantages sociaux futurs complémentaires sont des prestations autres que de retraite qui sont offertes à certains employés et qui sont constituées à mesure que ceux-ci rendent les services nécessaires pour obtenir ces avantages futurs. Le coût de ces avantages sociaux futurs est établi par calcul actuariel au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et des meilleures estimations de la direction quant aux augmentations salariales prévues et à l'âge de retraite des employés. Les gains et les pertes actuariels nets liés aux avantages sociaux futurs sont amortis sur la durée résiduelle moyenne de 10 ans d'activité des employés actifs. Les passifs au titre des avantages sociaux futurs sont actualisés en fonction du coût financier moyen à l'égard des nouveaux titres de créance de la province d'Ontario émis, dont les échéances correspondent à la durée du passif.

Ventilation des charges

Les coûts de chaque fonction comprennent les coûts relatifs au personnel et les autres charges directement liées à la fonction. Les charges de fonctionnement général et les autres coûts ne sont pas ventilés.

Apports sous forme de biens et de services

Les apports sous forme de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2018

Instruments financiers

Les instruments financiers, y compris les débiteurs et les créditeurs, sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis évalués au coût, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants constatés des produits et des charges au cours de la période considérée. Les estimations et les hypothèses importantes employées dans les présents états financiers exigent du jugement et sont utilisées, entre autres, aux fins des salaires et des avantages à payer, des régimes d'avantages sociaux futurs des employés [crédits aux fins des indemnités de départ] et de la durée de vie utile estimative des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Changement de méthodes comptables

Au cours de l'exercice, l'AOPPS a adopté les nouvelles normes comptables SP 2200, *Information relative aux apparentés*, et SP 3420, *Opérations interentités*. Ces nouvelles normes s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2017. SP 2200 définit ce qu'on entend par un apparenté et établit les informations à fournir relativement aux opérations entre apparentés. SP 3420 établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire. Les nouvelles méthodes comptables ont été appliquées rétrospectivement et les informations supplémentaires à fournir sur les apparentés sont incluses dans la note 10. L'adoption de SP 3420 n'a eu aucune incidence sur les états financiers.

3. Débiteurs

Les débiteurs se composent de ce qui suit :

	2018	2017
	\$	\$
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	11 158	822
Taxe de vente harmonisée	528	532
Divers	378	795
	12 064	2 149

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2018

4. Trésorerie soumise à restrictions

a) La trésorerie soumise à restrictions se compose de ce qui suit :

	2018	2017
	\$	\$
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée [note 4b)]	6 407	6 969
Centre Sheela Basrur [note 7a)]	47	103
	<u>6 454</u>	<u>7 072</u>

La trésorerie soumise à restrictions du ministère de la Santé et des Soins de longue durée représente le financement reçu à l'égard du passif pris en charge par l'AOPPS relativement aux crédits aux fins des indemnités de départ [note 8b)] et aux autres crédits [principalement les indemnités de vacances à payer] liés aux employés mutés à l'AOPPS [laboratoires de santé publique de l'Ontario en 2008 et architecture de santé publique en 2011] et les sommes non dépensées relativement à des projets d'investissement. Les fonds associés aux crédits aux fins des indemnités de départ et aux autres crédits sont réduits lorsque les employés mutés quittent leur emploi auprès de l'AOPPS. Les fonds associés aux projets d'investissement sont réduits lorsque des immobilisations sont achetées.

b) La continuité de la trésorerie soumise à restrictions du ministère de la Santé et des Soins de longue durée est comme suit :

	2018			
	Crédits aux fins des indemnités de départ \$	Autres crédits \$	Projets d'investissement \$	Total \$
Trésorerie soumise à restrictions au début de l'exercice	3 317	1 411	2 241	6 969
Intérêts gagnés [note 6]	39	16	26	81
Réduction de la trésorerie soumise à restrictions [note 8b)]	(556)	(16)	(71)	(643)
Trésorerie soumise à restrictions à la fin de l'exercice	<u>2 800</u>	<u>1 411</u>	<u>2 196</u>	<u>6 407</u>

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2018

	2017			
	Crédits aux fins des indemnités de départ \$	Autres crédits \$	Projets d'investissement \$	Total \$
Trésorerie soumise à restrictions au début de l'exercice	4 231	1 477	2 925	8 633
Intérêts gagnés [note 6]	36	13	38	87
Réduction de la trésorerie soumise à restrictions [note 8b)]	(950)	(79)	(722)	(1 751)
Trésorerie soumise à restrictions à la fin de l'exercice	3 317	1 411	2 241	6 969

5. Immobilisations

Les immobilisations se composent de ce qui suit :

	2018		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Installations techniques	369	339	30
Autre équipement	32 450	29 292	3 158
Mobilier	3 852	3 279	573
Améliorations locatives	96 789	20 364	76 425
Immobilisations en cours	2 436	—	2 436
	135 896	53 274	82 622

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2018

	2017		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Installations techniques	369	302	67
Autre équipement	31 764	27 559	4 205
Mobilier	3 838	2 925	913
Améliorations locatives	96 789	15 537	81 252
Immobilisations en cours	2 363	—	2 363
	135 123	46 323	88 800

6. Apports reportés au titre des immobilisations

Les apports reportés au titre des immobilisations représentent le montant non amorti des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés au titre des immobilisations est comptabilisé à titre de produits dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net. La continuité du solde des apports reportés au titre des immobilisations se compose de ce qui suit :

	2018 \$	2017 \$
Apports reportés au titre des immobilisations au début de l'exercice	91 041	100 345
Apports aux fins de l'acquisition d'immobilisations	702	704
Ajustement des apports reportés au titre des immobilisations	—	(3 114)
Intérêts gagnés sur les apports non affectés [note 4 b)]	26	38
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	(6 951)	(6 932)
Apports reportés au titre des immobilisations à la fin de l'exercice	84 818	91 041
Apports reportés au titre des immobilisations non affectés [note 4b)]	(2 196)	(2 241)
Apports reportés au titre des immobilisations affectés aux immobilisations	82 622	88 800

Au cours de l'exercice précédent, l'AOPPS a réduit de 3 114 \$ les apports reportés au titre des immobilisations liés au financement d'améliorations locatives dans les nouvelles installations d'un laboratoire réalisées en 2015 puisqu'il a été déterminé que les améliorations appartiennent au propriétaire et non à l'AOPPS.

La trésorerie soumise à restrictions comprend un montant de 2 196 \$ [2 241 \$ en 2017] [note 4b)] relatif aux apports reportés au titre des immobilisations non affectés.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2018

7. Apports reportés

a) Les apports reportés sont composés de subventions et de dons grevés d'affectations d'origine externe non dépensés aux fins suivantes :

	2018	2017
	\$	\$
Crédits aux fins des indemnités de départ	561	671
Centre Sheela Basrur [note 4a)]	47	103
Fonds de tiers	1 828	2 294
	2 436	3 068

La continuité des apports reportés est comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Apports reportés au début de l'exercice	3 068	2 904
Montants reçus au cours de l'exercice	1 542	2 022
Montants comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice	(2 174)	(1 858)
Apports reportés à la fin de l'exercice	2 436	3 068

- b) Les apports reportés liés aux crédits aux fins des indemnités de départ représentent l'écart entre la trésorerie soumise à restrictions qui est détenue au titre des crédits aux fins des indemnités de départ [note 4b)] et la tranche du passif au titre des prestations constituées se rapportant au service antérieur à la mutation des employés des laboratoires de l'AOPPS [note 8b)].
- c) Les apports reportés du Centre Sheela Basrur [le «Centre»] représentent les fonds non dépensés détenus par l'AOPPS qui sont affectés aux programmes de sensibilisation du Centre. En plus de ces fonds, la Toronto Foundation détient 289 \$ [278 \$ en 2017] au profit du Centre et de ses programmes.

Nommé en l'honneur de la regrettée D^{re} Sheela Basrur, ancienne médecin-chef de la santé de la province d'Ontario, le Centre a été créé pour devenir un important fournisseur en matière d'éducation et de formation en santé publique.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2018

8. Régime d'avantages sociaux futurs

a) Régimes de retraite interentreprises

Certains employés de l'AOPPS participent au régime de retraite du Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario [«SEFPO»], au Healthcare of Ontario Pension Plan [«HOOPP»] ou au régime de pension de retraite de la fonction publique de l'Ontario [«RPRFP»], qui sont des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées. Ces régimes de retraite sont comptabilisés à titre de régimes de retraite à cotisations déterminées. Au cours de l'exercice, les cotisations de l'AOPPS au régime de retraite du SEFPO, au HOOPP et au RPRFP se sont élevées respectivement à 1 787 \$ [2 043 \$ en 2017], 4 233 \$ [3 915 \$ en 2017] et 512 \$ [511 \$ en 2017], et sont incluses dans les charges à l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par le SEFPO au 31 décembre 2017 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 20,3 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 18,3 milliards de dollars, ce qui représente un excédent de 2,0 milliards de dollars.

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par le HOOPP au 31 décembre 2017 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 77,8 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 59,6 milliards de dollars, ce qui représente un excédent de 18,2 milliards de dollars.

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par le RPRFP au 31 décembre 2017 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 26,5 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 27,2 milliards de dollars, ce qui représente un déficit de 0,7 milliard de dollars.

b) Crédits aux fins des indemnités de départ

L'AOPPS a pris en charge les régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées sans capitalisation offerts aux employés par le gouvernement de l'Ontario dans le cadre de la mutation des employés des laboratoires de santé publique de l'Ontario [en 2008] et de l'architecture de santé publique [en 2011]. Dans le cadre de ces régimes, certains employés peuvent toucher un paiement forfaitaire versé à la retraite selon les années de service. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, les crédits aux fins des indemnités de départ liés aux employés représentés par le syndicat AMAPCEO ont été réglés collectivement et l'obligation liée à ceux-ci a été acquittée. Le total de la somme versée a été de 492 \$. La dernière évaluation actuarielle des régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées pour les employés admissibles restants a été effectuée au 31 mars 2018. L'AOPPS évalue chaque année, au 31 mars, son obligation au titre des prestations constituées aux fins comptables en se fondant sur une extrapolation établie en fonction de la dernière évaluation actuarielle.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2018

Autres renseignements sur les régimes :

	2018	2017
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	3 409	4 047
Pertes actuarielles non amorties	(236)	(431)
Passif au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	3 173	3 616

La continuité du passif au titre des prestations constituées
aux 31 mars se compose de ce qui suit :

	2018	2017
	\$	\$
Passif au titre des prestations constituées au début de l'exercice	3 616	4 432
Charge de l'exercice	113	134
Apports pour couvrir les prestations versées [note 4b)]	(556)	(950)
Passif au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	3 173	3 616

Les principales hypothèses actuarielles adoptées dans le cadre de
l'évaluation des obligations au titre des prestations constituées
et des charges connexes de l'AOPPS sont comme suit :

	2018	2017
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	2,50	2,00
Taux de croissance de la rémunération	2,25	2,25
Taux d'inflation	2,00	2,00
Charges		
Taux d'actualisation	2,00	2,00
Taux de croissance de la rémunération	2,25	2,25
Taux d'inflation	2,00	2,00

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2018

9. Rémunération des administrateurs

Selon la directive à l'égard des personnes nommées par le gouvernement, la rémunération versée aux administrateurs doit être divulguée. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, les administrateurs ont touché une rémunération de 15 \$ [27 \$ en 2017].

10. Opérations entre apparentés

L'AOPPS est contrôlée par la province d'Ontario par l'entremise du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, et de ce fait, est un apparenté pour d'autres organismes qui sont contrôlés par la province d'Ontario ou sous l'influence notable de celle-ci. Les opérations entre apparentés sont énumérées ci-dessous.

Toutes les opérations entre apparentés sont évaluées à la valeur d'échange, ce qui représente le montant des contreparties établies et convenues par les apparentés.

- a) L'AOPPS a conclu des accords de paiements de transfert avec différents apparentés. En vertu de ces accords, l'AOPPS verse des montants à ces parties une fois que les conditions d'admissibilité définies ont été respectées. Les charges pour l'exercice comprennent des paiements de transfert de 4 861 \$ [3 634 \$ en 2017], lesquels sont comptabilisés dans les programmes de sciences et de santé publique dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.
- b) L'AOPPS a engagé des coûts de 17 984 \$ [18 170 \$ en 2017] pour la location de locaux pour bureaux et pour d'autres charges liées aux installations engagées dans le cadre d'opérations conclues avec la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier, et des coûts liés aux services de technologie de l'information et au soutien informatique de 6 388 \$ [6 332 \$ en 2017] dans le cadre d'opérations conclues avec le ministère des Finances. Ces opérations ont été comptabilisées dans les programmes des laboratoires de santé publique, les programmes de sciences et de santé publique ou les frais d'administration dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.
- c) L'AOPPS a engagé des coûts de 1 257 \$ [1 296 \$ en 2017] pour d'autres services contractuels, entre autres des services juridiques et des essais en laboratoire dans le cadre d'opérations conclues avec divers apparentés. Ces opérations ont été comptabilisées dans les programmes des laboratoires de santé publique, les programmes de sciences et de santé publique ou les frais d'administration dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net..

11. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation des créditeurs et charges à payer est rajustée pour exclure les immobilisations reçues mais non payées au 31 mars 2018, d'un montant de 192 \$ [2 629 \$ en 2017].

La variation des débiteurs est rajustée pour exclure les apports liés aux immobilisations à recevoir mais non reçus au 31 mars 2018, d'un montant de 824 \$ [822 \$ en 2017].

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2018

12. Engagements et éventualités

- a) Aux termes de l'entente sur le transfert des laboratoires, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée est responsable de l'ensemble des obligations et des passifs au titre des laboratoires de santé publique contractés avant la date du transfert ou qui pourraient survenir par la suite, mais dont la cause existait avant la date du transfert, soit le 15 décembre 2008.
- b) L'AOPPS est membre du Healthcare Insurance Reciprocal of Canada [«HIROC»]. Le HIROC regroupe les risques liés à l'assurance responsabilité de ses membres. Les membres du groupe paient des primes de dépôt annuelles qui sont établies par calcul actuariel et passées en charges au cours de l'exercice considéré. Ces primes peuvent faire l'objet de cotisations ultérieures pour les écarts entre résultats et prévisions du groupe pour les années antérieures au cours desquelles l'AOPPS était membre du groupe. Au 31 mars 2018, aucune cotisation n'avait été reçue.
- c) Les obligations au titre des paiements annuels minimaux futurs de l'AOPPS envers Infrastructure Ontario relativement aux locaux sont comme suit :

	\$
	<hr/>
2019	17 391
2020	18 068
2021	17 480
2022	16 182
2023	16 250
Par la suite	<hr/> 231 582

Conseil d'administration

Conseil d'administration

Puisque SPO est un organisme provincial dirigé par un conseil d'administration et conformément à notre loi habilitante, le lieutenant-gouverneur en conseil nomme les membres du conseil d'administration en fonction des compétences suivantes :

- Habileté et expertise dans les domaines couverts par le mandat de SPO, ou en gouvernance d'organisation
- Compétence en comptabilité publique ou expérience financière connexe
- Intérêt ou expérience manifeste en ce qui a trait aux enjeux de santé.

Nom	Endroit	Première nomination	Mandat actuel
John Garcia	Waterloo	22 octobre 2014	22 octobre 2017 - 21 octobre 2020
Janet Hatcher Roberts	Ottawa	6 mai 2009	6 mai 2018 - 31 décembre 2018
Praseedha Janakiram	Toronto	23 mars 2016	23 mars 2016 - 22 mars 2019
Robert Kyle (président)	Whitby	12 septembre 2012	12 septembre 2015 - 11 septembre 2018
Sandra Laclé	Sudbury	20 octobre 2010	20 octobre 2016 - 19 octobre 2019
Warren Law	Toronto	6 mai 2009	6 mai 2018 - 31 décembre 2018
Suresh Madan	Toronto	24 février 2016	24 février 2016 - 23 février 2019
S. Ford Ralph	Newmarket	2 décembre 2015	2 décembre 2015 - 1er décembre 2018
Pierre Richard	Ottawa	6 mai 2009	6 mai 2015 - 5 mai 2018
Linda Rothstein (vice-présidente)	Toronto	19 novembre 2014	19 novembre 2017 - 18 novembre 2020
Ronald St. John	Ottawa	3 novembre 2010	3 novembre 2016 - 2 novembre 2019
Carole Weir	Kingston	6 mai 2009	6 mai 2016 - 5 mai 2018
Catherine Whiting	North Bay	14 novembre 2012	14 novembre 2016 - 13 novembre 2019

Le conseil d'administration se concentre sur la supervision efficace des activités de SPO et sur l'exécution de son mandat et de ses orientations stratégiques. Son engagement permanent à l'égard de l'excellence en matière de gouvernance se traduit d'abord par une orientation exhaustive des nouveaux membres, suivie d'une formation régulière sur la gouvernance qui aide tous les membres à s'acquitter de leurs fonctions et obligations. Tous les nouveaux membres du conseil participent à la formation sur la gouvernance que le Secrétariat du Conseil du Trésor fournit aux personnes ayant fait l'objet d'une nomination publique.

Annexe

Orientations stratégiques

Santé publique Ontario (SPO) a été créé par voie législative à titre d'agence provinciale régie par un conseil d'administration. La *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé* définit SPO comme suit :

« Un organisme chargé de fournir des conseils et un soutien scientifiques et techniques à ceux qui œuvrent au sein des divers secteurs pour protéger et améliorer la santé de la population ontarienne, ainsi que d'exercer et d'appuyer des activités comme l'évaluation de l'état de santé de la population, d'une part, et la recherche, la surveillance, les études épidémiologiques, la planification et l'évaluation en matière de santé publique, d'autre part. »

Orientations stratégiques

SPO mène ses activités dans un monde en constante évolution et, par conséquent, doit continuellement s'adapter et anticiper les besoins émergents afin de continuer à faire figure de proue de la prévention des maladies et de la promotion de la santé optimale. Nos cinq orientations stratégiques, énoncées dans notre plan stratégique 2014-2019, mettent l'accent sur notre harmonisation avec le secteur de la santé publique, notre mandat de transformer les données en connaissances, notre rôle habilitant, notre programme de recherche et notre personnel :

1. Fournir de l'expertise scientifique et technique pour renforcer le secteur de la santé publique en Ontario et appuyer la réalisation de ses objectifs.
2. Accélérer la surveillance intégrée de la santé de la population.
3. Favoriser la mise en œuvre de mesures sur le plan des politiques, des programmes et de la pratique
4. Enrichir les données probantes et les connaissances en santé publique.
5. Renforcer SPO au moyen d'effectifs formidables et d'équipes exceptionnelles.

Public Health Ontario | Santé publique Ontario



Ontario

Agency for Health
Protection and Promotion

Agence de protection et
de promotion de la santé

Pour obtenir plus de renseignements, consultez **santepubliqueontario.ca**